

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxembourg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 699**12 décembre 1997****SOMMAIRE**

Abercrombie & Kent Group Holdings S.A., Luxembourg	page	33532	Methusala S.A., Luxembourg	33520	
Adelphi Holding S.A.H., Luxembourg	33532	Midor Finance Luxembourg S.A., Luxembourg	33520	Milux Immobilière A.G., Luxembourg	33518
AEH Holding S.A., Luxembourg	33532	Mivedam S.A., Luxembourg	33512	Monet S.A., Luxembourg	33519
A.E.T., Applications Electro-Techniques, S.à r.l., Luxembourg	33533	Monfino Holding S.A., Luxembourg	33509	Nicol Europe S.A., Luxembourg	33512
Albacore Holdings S.A., Luxembourg	33531	Pargelux Holding S.A., Luxembourg	33521	Pelias S.A., Luxembourg	33522
Alinter S.A.H., Luxembourg	33532	Perseus Shipping S.A., Luxembourg	33520	Prometal Luxembourg S.A., Luxembourg ..	33522, 33523
Ama Shop, S.à r.l., Lamadelaine	33533	Pro Re (Luxembourg) S.A., Luxembourg	33524	Proteus Shipping S.A., Luxembourg	33517
Am Haeffchen S.A., Luxembourg	33535	Publigest S.A., Luxembourg	33541	Quilmes Europe S.A., Luxembourg	33511
Arsuisse Holding S.A.	33536	Relley Holdings S.A., Luxembourg	33546	Resin Finance (Luxembourg) S.A., Luxembourg	33521
Auberge Gantenbeinsmillen, S.à r.l., Luxembourg-Gantenbeinsmillen	33536	Restaurant Fu Chun, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	33551	Sachau S.A., Luxembourg	33524
Banque Hapaolim (Suisse) S.A., Luxembourg	33536	Sait International S.A., Luxembourg	33523	Say Holding S.A., Luxembourg	33525
Betresh S.A.H., Luxembourg	33546	Schiltz-Immo, S.à r.l., Altwies	33525	Schiltz-Procon, S.à r.l., Altwies	33526
Biochemicals, S.à r.l., Luxembourg	33552	Servico S.A., Luxembourg	33523	S.I.B.S. Invest S.A., Luxembourg	33526
Brasserie Chez Menni, S.à r.l., Luxembourg	33552	Sinser (International) S.A., Luxembourg	33526	Société Européenne de Promotion Commerciale, S.à r.l., Luxembourg	33527
Immo-Centre Construction, S.à r.l., Luxembourg-Weimershof	33506	Société Financière de Gaz et d'Énergie S.A., Luxembourg	33527	Société Immobilière de Touraine S.A., Luxembourg	33527
Industrial Performance Holding S.A., Luxembourg ..	33506	Sofimo S.A., Luxembourg	33528	Société d'Investissement Wacapro S.A., Luxembourg	33528
Industrie Douglas International S.A., Luxembourg ..	33507	Solumo S.A., Luxembourg	33528	Sopfi S.A., Luxembourg	33530
I.N.G. - International Network Group S.A., Luxembg	33508	Sorensen-Finance S.A., Luxembourg	33529	(La) Statue de la Liberté S.A., Luxembourg	33511
In-Octavo, S.à r.l., Luxembourg	33508	STL Transports, S.à r.l., Luxembourg	33525	Stora Reinsurance S.A., Luxembourg	33531
Insiger Finance S.A., Luxembourg	33508	Strom-Fund S.A.H., Luxembourg	33530	Talbot Holding S.A.H., Luxembourg	33528, 33529
Insiger S.A., Luxembourg	33506, 33507	Tele Contact Luxembourg, GmbH, Luxembourg ..	33536	Tervico S.A., Luxembourg	33531
International Wave Holding S.A., Luxembourg	33510	Thiel & Partner, S.à r.l., Grevenmacher	33540	Tissart S.A., Luxembourg	33539
JFM Investissement S.A., Luxembourg	33509	Tissart S.A., Luxembourg	33541	Trade Services International S.A., Capellen	33540, 33541
Kandi S.A.H., Luxembourg	33509	Trio Holding S.A., Luxembourg	33541	Tropic Finance S.A., Luxembourg	33540
Klepper Distribution S.A., Luxembourg	33506	Valeurs et Rendements S.A., Luxembourg	33544	Valeurs et Rendements S.A., Luxembourg	33539
Lahndrik S.A., Luxembourg	33507	Visual Online, S.à r.l., Luxembourg	33539	Vivier S.A. Holding, Luxembourg	33539, 33540
Lambdalux Immobilière S.A., Luxembourg	33510	Walther Holding S.A., Luxembourg	33544	Whitney Mount S.A., Luxembourg	33533
Lavandier Productions, S.à r.l., Esch-sur-Alzette ..	33511				
LCGD-Participations Holding S.A., Luxembourg ..	33512				
Lebanon Holdings, Luxembourg	33512				
Lefa S.A., Luxembourg	33512, 33513				
Letzebuenger Ambulanzen, S.à r.l., Remich	33513				
Liblo Holding S.A., Luxembourg	33514				
Louis Berger S.A., Luxembourg	33514				
Louisiana International Finance & Management S.A., Luxembourg	33514				
Ludovica S.A., Luxembourg	33515				
Luxberg S.A., Luxembourg	33513				
Lux-Garage, S.à r.l., Kayl	33516				
Lux-Ideal, S.à r.l., Mertert	33516				
Luxura S.A., Luxembourg	33515				
Mai Coiffer Julie, S.à r.l., Dudelange	33516				
Malaga S.A.H., Luxembourg	33517				
Marché aux Bonnes Affaires, S.à r.l., Remich	33516				
Marenko Holding S.A., Luxembourg	33519				
Mecinvest S.A., Luxembourg	33520				
Méditerranée Holyday Shipping S.A., Luxbg	33516, 33517				
Mega, S.à r.l., Dudelange	33518, 33519				
Merloni Luxembourg, S.à r.l., Livange	33520				

IMMO-CENTRE CONSTRUCTION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2617 Luxembourg-Weimershof, 28C, rue des Muguets.
R. C. Luxembourg B 40.197.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 19 septembre 1997, vol. 307, fol. 47, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 1997. IMMO-CENTRE CONSTRUCTION, S.à r.l.
(35175/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

INDUSTRIAL PERFORMANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 10, avenue de la Faïencerie.
R. C. Luxembourg B 42.254.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 15 septembre 1997,
tenue au siège social de la société*

L'assemblée a décidé:

- d'accepter la mise à disposition du mandat d'administrateur de Monsieur Henry Mathysiak, demeurant à Herefordshire (GB), de Monsieur Guy Denomerege, demeurant à Embourg (B) et de Monsieur Bernard Fraikin, demeurant à Liège (B), et élit comme nouveaux administrateurs, Monsieur Philip Croshaw, demeurant à Sark (Channel Islands), et Monsieur Percy James Williams, demeurant à Sark (Channel Islands), et Monsieur Simon Peter Elmont, demeurant à Sark (Channel Islands);
- d'accepter la démission du mandat de commissaire aux comptes de la société BUSINESS AND FINANCE ENGINEERING LIMITED, avec siège social à Dublin (Irlande), et élit comme nouveau commissaire aux comptes, la société INTERNATIONAL AUDITING SERVICES S.A., avec siège social à Tortola (B.V.I.);
- de donner décharge entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes sortants.

*Le Bureau
Signature*

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 1997, vol. 497, fol. 76, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(35178/576/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

KLEPPER DISTRIBUTION, Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 6, rue Henri Schnadt.
R. C. Luxembourg B 52.177.

*Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration
qui s'est déroulée au siège social de Luxembourg, le 27 juin 1997 à 9.00 heures*

Présents:

- 1) L'Administrateur M. Fulvio Riganelli,
- 2) L'Administrateur M. Josy Comodi,
- 3) L'Administrateur M. Patrick Hoffmann.

Le conseil d'administration s'est réuni avec comme seul point à l'ordre du jour:

Nommer un nouveau commissaire aux comptes.

Le conseil d'administration décide, à l'unanimité, de nommer comme commissaire aux comptes pour une durée de six ans:

La société à responsabilité limitée BUREAU MODUGNO, S.à r.l., avec siège social à L-3313 Bergem, 130, Grand-rue.

Et lecture faite, le Conseil d'Administration a signé.

Luxembourg, le 27 juin 1997.

*Le Conseil d'Administration
Signatures*

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 19 septembre 1997, vol. 307, fol. 46, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

(35194/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

INSINGER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68/70, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 49.429.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 1997, vol. 497, fol. 74, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(35183/631/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

INSINGER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68/70, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 49.429.

—
Par décision de l'assemblée générale ordinaire ajournée du 15 septembre 1997,
- les comptes au 31 décembre 1996 sont approuvés à l'unanimité;
- le prélèvement sur les bénéfices nets affecté à la réserve légale est approuvé à l'unanimité;
- le paiement d'un dividende est approuvé;
- décharge est accordée aux administrateurs et commissaire pour l'exécution de leur mandat à ce jour. Les mandats sont reconduits jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale statutaire en 1998.
- Les administrateurs sont autorisés à négocier et à fixer la rémunération due au commissaire de la société.

Luxembourg, le 16 septembre 1997.

Copie sincère et conforme
Signature
Secrétaire de l'assemblée

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 1997, vol. 497, fol. 74, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(35184/631/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

INDUSTRIE DOUGLAS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

Dénonciation de mandats

Jean Naveaux dénonce son mandat d'Administrateur-Délégué dans la société INDUSTRIE DOUGLAS INTERNATIONAL S.A.

Sabine Herbineau dénonce son mandat d'Administrateur dans la société INDUSTRIE DOUGLAS INTERNATIONAL S.A.

Jean-Claude Buffin dénonce ses fonctions de commissaire aux comptes dans la société INDUSTRIE DOUGLAS INTERNATIONAL S.A.

Fait à Luxembourg, le 12 août 1997.

J. Naveaux
Administrateur-délégué

S. Herbineau
Administrateur

J.-C. Buffin
Commissaire aux comptes

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 1997, vol. 496, fol. 78, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(35179/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

LAHNDRIK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68/70, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 14.622.

—
Le bilan au 30 juin 1996, enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 1997, vol. 497, fol. 90, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(35195/631/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

LAHNDRIK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68/70, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 14.622.

—
Par décision de l'assemblée générale ordinaire ajournée du 18 septembre 1997,
- les comptes au 30 juin 1996 sont approuvés à l'unanimité;
- les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes en fonction sont renouvelés jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale statutaire;

- Par votes spéciaux et en vue de remplir les conditions de l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée, les actionnaires décident de poursuivre les activités de la société malgré le fait que les pertes encourues dépassent le capital émis.

A noter la nouvelle adresse de Madame Sandra Ann Shewring, administrateur: c/o 1-3 Strand, Londres WC2N 5HA, Royaume-Uni.

Luxembourg, le 18 septembre 1997.

Signature
Secrétaire de l'assemblée

Enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 1997, vol. 497, fol. 90, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(35196/631/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

I.N.G. - INTERNATIONAL NETWORK GROUP S.A., Société Anonyme.

Gesellschaftssitz: Luxemburg.
H. R. Luxemburg B 48.577.

Die Jahresabschlüsse per 31. Dezember 1994 und per 31. Dezember 1995, eingetragen in Luxemburg, am 22. September 1997, Band 497, Blatt 81, Abteilung 1, wurden an der Geschäftsstelle des Bezirksgerichtes in Luxemburg, am 26. September 1997 hinterlegt.

ERGEBNISVERWENDUNG

Der Verlust 1994 von LUF 99.413,- und der Verlust 1995 von 322.130,- werden vorgetragen.

Verwaltungsrat:

Herr Jürgen Günthner, Kaufmann, wohnhaft in D-22889 Tanstedt,
Herr Dr. Christoph Freiherr von Wrede, Kaufmann, wohnhaft in D-59846 Sundern,
Herr Freiherr Gundolf von Hammerstein-Loxten, Kaufmann, wohnhaft in D-53173 Bonn,
Herr Christopher B. Whitehead, Kaufmann, wohnhaft in 5 Vicarage Gardens, London W8 4AH.

Prüfungskommissar:

ABAX, S.à r.l., 6, place de Nancy, L-2212 Luxemburg.

Die Mandate laufen bis nach der jährlichen statutarischen Generalversammlung von 1999.

Zur Veröffentlichung im öffentlichen Anzeiger Mémorial, Sammelwerk der Gesellschaften und Vereinigungen.

Luxemburg, den 22. September 1997.

Für die Gesellschaft

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS

Société civile

Unterschrift

(35181/592/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

IN-OCTAVO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxemburg.
R. C. Luxembourg B 19.475.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 1997, vol. 497, fol. 81, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 22 septembre 1997.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS

Société civile

Signature

(35182/592/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

INSINGER FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxemburg, 68/70, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 51.323.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 1997, vol. 497, fol. 74, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(35185/631/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

INSINGER FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxemburg, 68/70, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 51.323.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire ajournée du 15 septembre 1997,
- les comptes au 31 décembre 1996 sont approuvés à l'unanimité;
- le prélèvement sur les bénéfices nets affecté à la réserve légale est approuvé à l'unanimité;
- le paiement d'un dividende est approuvé;
- décharge est accordée aux administrateurs et commissaire pour l'exécution de leur mandat à ce jour. Les mandats sont reconduits jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale statutaire en 1998.

- Les administrateurs sont autorisés à négocier et à fixer la rémunération due au commissaire de la société.

Luxemburg, le 16 septembre 1997.

Copie sincère et conforme

Signature

Secrétaire de l'assemblée

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 1997, vol. 497, fol. 74, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(35186/631/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

JFM INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

Suite à plusieurs lettres recommandées adressées par Jean Naveaux, Directeur de MONTEREY BUSINESS CENTER S.A., Agent domiciliataire, au Conseil d'administration de la société JFM INVESTISSEMENT S.A., représentée par M. Jean-François Villart et domiciliée 29, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, il résulte que:

Jean Naveaux, agent domiciliataire, dénonce le siège de la société JFM INVESTISSEMENT S.A. gérée par M. Jean-François Villart à dater de ce 25 septembre 1997.

J. Naveaux.

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 1997, vol. 497, fol. 99, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(35191/999/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

KANDI, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 17, rue du Fossé.

R. C. Luxembourg B 43.891.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 28 août 1997, vol. 497, fol. 9, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 1997.

(35192/011/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

KANDI, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 17, rue du Fossé.

R. C. Luxembourg B 43.891.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Statutaire tenue à Luxembourg, le 9 juin 1997

4. La démission de Messieurs Luc Leroi et Joeri Steeman, Administrateurs, et de Monsieur Jacques Bonnier, Commissaire aux Comptes, est acceptée.

5. Monsieur Peter Dekelver, employé privé, demeurant à Kleinbettingen, est nommé Administrateur, en remplacement de Monsieur Luc Leroi et de Monsieur Joeri Steeman. La candidature de Monsieur Nico Weyland, employé privé, demeurant à Altrier, au poste de Commissaire aux Comptes, en lieu et place de Monsieur Jacques Bonnier, est acceptée.

A l'issue de l'Assemblée le Conseil d'Administration est composé de:

- Monsieur Jean-Luc Jacquemin, employé privé, demeurant à Aubange (Belgique),
- Monsieur Carl Speecke, employé privé, demeurant à Luxembourg,
- Monsieur Guy Rock, employé privé, demeurant à Beyren,
- Monsieur Peter Dekelver, employé privé, demeurant à Kleinbettingen.

Le Commissaire aux Comptes est:

- Monsieur Nico Weyland, employé privé, demeurant à Altrier.

Luxembourg, le 9 juin 1997.

Pour extrait sincère et conforme
Pour le Conseil d'Administration
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 1997, vol. 497, fol. 9, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(35193/011/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

MONFINO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 11 septembre 1997

Conformément à l'autorisation de l'assemblée générale de ce jour, le conseil d'administration délègue Monsieur Maurizio Ferrari, avocat, demeurant à Viganello (Suisse), comme administrateur-délégué avec tous pouvoirs d'engager la société moyennant sa signature unique pour tous actes et opérations dans le cadre de l'objet social. Monsieur Ferrari aura notamment pouvoir de signature unique pour opérer les comptes bancaires de la société.

Pour extrait conforme
Par mandat
M. Dennewald

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 1997, vol. 497, fol. 99, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(35236/535/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

LAMBDA LUX IMMOBILIERE, Société Anonyme.

Gesellschaftssitz: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.
H. R. Luxembourg B 33.697.

Die Jahresabschlüsse per 31. Dezember 1996, eingetragen in Luxembourg, am 22. September 1997, Band 497, Blatt 81, Abteilung 1, wurden an der Geschäftsstelle des Bezirksgerichtes in Luxembourg, am 26. September 1997 hinterlegt.

ERGEBNISVERWENDUNG

Der Gewinn von LUF 462.708,- wird vorgetragen.

Verwaltungsrat:

Herr Dr. Jean-Baptiste Felten, Kaufmann, wohnhaft in D-54317 Kassel a.d. Ruwer,
Frau Brigitte Scheuer, Kauffrau, wohnhaft in D-54295 Trier,
Frau Margret Büchel, Kauffrau, wohnhaft in D-54296 Trier,

Delegierter Geschäftsführer des Verwaltungsrates:

BVLUX, G.m.b.H., mit Sitz in Luxembourg. In der Ausübung dieses Mandates wird die BVLUX durch die gemeinsame Unterschrift von zwei Geschäftsführern verpflichtet.

Prüfungskommissar:

ABAX, S.à r.l., 6, place de Nancy, L-2212 Luxembourg.

Die Mandate laufen bis zum 30. Juni 2000. Die Gesellschaft wird verpflichtet durch die gemeinsame Unterschrift von zwei Verwaltungsratsmitgliedern oder durch Einzelunterschrift des Geschäftsführers.

Zur Veröffentlichung im öffentlichen Anzeiger Mémorial, Sammelwerk der Gesellschaften und Vereinigungen.
Luxembourg, den 22. September 1997.

Für die Gesellschaft

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS

Société civile

Unterschrift

(35197/592/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

INTERNATIONAL WAVE HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 17, rue du Fossé.
R. C. Luxembourg B 35.511.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 28 août 1997, vol. 497, fol. 9, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 1997.

(35187/011/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

INTERNATIONAL WAVE HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 17, rue du Fossé.
R. C. Luxembourg B 35.511.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Statutaire tenue à Luxembourg, le 20 mai 1997

1. La démission de Messieurs Marc Boland, Luc Leroi et Joeri Steeman, en tant qu'Administrateurs, ainsi que celle de Monsieur Jacques Bonnier de son poste de Commissaire aux Comptes, sont acceptées.

2. Messieurs Xavier Leydier, employé privé, demeurant à Thionville (F) et Carl Speecke, employé privé, demeurant à Luxembourg, sont nommés Administrateurs. Monsieur Nico Weyland, employé privé, demeurant à Altrier, est nommé Commissaire aux Comptes.

A l'issue de l'Assemblée le Conseil d'Administration est composé de:

- Monsieur Jean-Luc Jacquemin, employé privé, demeurant à Aubange (Belgique),
- Monsieur Guy Rock, employé privé, demeurant à Beyren,
- Monsieur Carl Speecke, employé privé, demeurant à Luxembourg,
- Monsieur Xavier Leydier, employé privé, demeurant à Thionville (France).

Le Commissaire aux Comptes est:

- Monsieur Nico Weyland, employé privé, demeurant à Altrier.

Le mandat des Administrateurs et celui du Commissaire aux Comptes viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire de 2002.

Luxembourg, le 20 mai 1997.

Pour extrait sincère et conforme

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 1997, vol. 497, fol. 9, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(35188/011/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

LA STATUE DE LA LIBERTE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 17, rue du Fossé.
R. C. Luxembourg B 43.350.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 28 août 1997, vol. 497, fol. 10, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 1997.

(35198/011/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

LA STATUE DE LA LIBERTE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 17, rue du Fossé.
R. C. Luxembourg B 43.350.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Statutaire tenue à Luxembourg, le 5 juin 1997

1. La démission de Messieurs Luc Leroi et Marc Boland, Administrateurs, et de Monsieur Jacques Bonnier Commissaire aux Comptes, est acceptée.

2. Monsieur Peter Dekelver, employé privé, demeurant à Kleinbettingen, est nommé Administrateur, en remplacement de Monsieur Luc Leroi et de Monsieur Marc Boland. La candidature de Monsieur Nico Weyland, employé privé, demeurant à Altrier, au poste de Commissaire aux Comptes, en lieu et place de Monsieur Jacques Bonnier, est acceptée.

A l'issue de l'Assemblée le Conseil d'Administration est composé de:

- Monsieur Jean-Luc Jacquemin, employé privé, demeurant à Aubange (Belgique),
- Monsieur Peter Dekelver, employé privé, demeurant à Kleinbettingen,
- Monsieur Carl Speecke, employé privé, demeurant à Luxembourg,
- Monsieur Guy Rock, employé privé, demeurant à Beyren.

Le Commissaire aux Comptes est:

- Monsieur Nico Weyland, employé privé, demeurant à Altrier.

Luxembourg, le 5 juin 1997.

Pour extrait sincère et conforme
Pour le Conseil d'Administration
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 1997, vol. 497, fol. 10, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(35199/011/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

LAVANDIER PRODUCTIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4031 Esch-sur-Alzette, 31, rue Zénon Bernard.
R. C. Luxembourg B 24.117.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 1997, vol. 497, fol. 91, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 1997.

Pour LAVANDIER PRODUCTIONS, S.à r.l.
FIDUCIAIRE DES P.M.E.
Signature

(35200/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

QUILMES EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 84, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 36.012.

Les comptes annuels 1996, enregistrés à Luxembourg, le 25 septembre 1997, vol. 497, fol. 96, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 1997.

Signature.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale que KPMG AUDIT a été élue Commissaire aux Comptes.

Le mandat du Commissaire aux Comptes prendra fin avec l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 1997.

Pour la société
C. Hoffmann

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 1997, vol. 497, fol. 96, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(35265/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

MIVEDAM S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 54.530.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 25 septembre 1997, vol. 497, fol. 96, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BANQUE PARIBAS LUXEMBOURG
Société Anonyme
Signatures

(35234/009/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

NICOL EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1480 Luxembourg, 8, boulevard Paul Eyschen.
R. C. Luxembourg B 10.624.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1996, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 23 septembre 1997, vol. 497, fol. 84, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 septembre 1997.

NICOL EUROPE S.A.
Signature

(35241/534/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

LCGD-PARTICIPATIONS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1351 Luxembourg, 11, rue du Commerce.
R. C. Luxembourg B 38.489.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 1997, vol. 493, fol. 15, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(35201/265/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

LCGD-PARTICIPATIONS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1351 Luxembourg, 11, rue du Commerce.
R. C. Luxembourg B 38.489.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 6 juin 1997, vol. 493, fol. 15, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(35202/265/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

LEBANON HOLDINGS.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 56.687.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 septembre 1997.

J. Elvinger.

(35203/260/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

LEFA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 17, rue du Fossé.
R. C. Luxembourg B 43.151.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 28 août 1997, vol. 497, fol. 9, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(35204/011/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

LEFA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 17, rue du Fossé.
R. C. Luxembourg B 43.151.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Statutaire tenue à Luxembourg, le 4 juin 1997

1. La démission de Messieurs Luc Leroi et Joeri Steeman, en tant qu'Administrateurs, ainsi que celle de Monsieur Jacques Bonnier de son poste de Commissaire aux Comptes, sont acceptées.

2. Monsieur Peter Dekelver, employé privé, demeurant à Kleinbettingen est nommé Administrateur. Monsieur Nico Weyland, employé privé, demeurant à Altrier, est nommé Commissaire aux Comptes.

A l'issue de L'Assemblée le Conseil d'Administration est composé de:

- Monsieur Jean-Luc Jacquemin, employé privé, demeurant à Aubange (Belgique);
- Monsieur Guy Rock, employé privé, demeurant à Beyren;
- Monsieur Carl Speecke, employé privé, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Peter Dekelver, employé privé, demeurant à Kleinbettingen.

Le Commissaire aux Comptes est:

- Monsieur Nico Weyland, employé privé, demeurant à Altrier.

Luxembourg, le 4 juin 1997.

Pour extrait sincère et conforme

Pour le Conseil d'Administration

Signature Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 1997, vol. 497, fol. 9, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(35205/011/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

LETZEBUERGER AMBULANZEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5553 Remich, 22, Quai de la Moselle.
R. C. Luxembourg B 56.951.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 19 septembre 1997, vol. 307, fol. 47, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 26 septembre 1997.

LETZEBUERGER AMBULANZEN, S.à r.l.

(35206/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

LUXBERG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1143 Luxembourg, 9, rue Astrid.
R. C. Luxembourg B 51.013.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 1997, vol. 497, fol. 81, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

Extraits de l'assemblée générale du 17 juin 1997

AFFECTATION DU RESULTAT

dotation à la réserve légale	64.652 LUF
distribution de dividendes	187.500 LUF
report à nouveau	56.639 LUF
Total:	308.791 LUF

Composition du Conseil d'Administration

MM. Markus Leijola, économiste, demeurant à Luxembourg,
Duncan Tippin, consultant, demeurant à Ernster,
Rauno Leijola, directeur d'entreprise, demeurant à Luxembourg.

Commissaire aux comptes

PANNELL KERR FORSTER, P.K.F., S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 1997.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS

Experts-Comptables & Fiscaux

Réviseurs d'Entreprises

(35213/592/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

LIBLO HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 7.675.

Le bilan et l'annexe au 31 janvier 1997, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 18 septembre 1997, vol. 497, fol. 71, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 15 septembre 1997

Sont nommés administrateurs pour un terme d'un an, leur mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 janvier 1998:

- Monsieur Sven Blomdahl, administrateur de société, demeurant à Lidingö (Suède), Président et Administrateur-Délégué,

- Monsieur Folke Blomdahl, demeurant en France, Administrateur-Délégué,

- Monsieur Lennart Blomdahl, business manager, demeurant à Guslavsberg (Suède).

Est nommé commissaire aux comptes pour un terme d'un an, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 janvier 1998:

Monsieur Georges Kioes, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Luxembourg.

Luxembourg, le 23 septembre 1997.

Signature.

(35207/534/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

LOUIS BERGER S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.
R. C. Luxembourg B 47.686.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 1997, vol. 497, fol. 88, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

Extrait des décisions de l'Assemblée Générale annuelle du 13 mai 1997

L'Assemblée renouvelle le mandat de:

Monsieur François Fahri, gérant de société, demeurant à Paris, président,

Monsieur Derish M. Wolff, administrateur de sociétés, demeurant à East Orange,

Monsieur Frédéric Berger, administrateur de sociétés, demeurant à East Orange.

L'Assemblée réélit aux fonctions de commissaire aux comptes de la société:

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN, 3, rue des Foyers, L-1537 Luxembourg.

Le mandat des administrateurs et celui du commissaire aux comptes ainsi nommés prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de l'année 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 septembre 1997.

FIDUCIAIRE BECKER & CAHEN

Signature

(35209/502/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

LOUISIANA INTERNATIONAL FINANCE & MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège social le 24 septembre 1997

1. La démission des administrateurs et du commissaire aux comptes est acceptée.

2. Monsieur Fernando Luis Silva, demeurant au Portugal, Mesdames Ana Isabel Vieira e Silva, demeurant au Portugal, et Ana Cristina Martins Guia Da Silva, demeurant au Portugal, sont nommés administrateurs pour un terme statutaire de 6 ans, prenant fin lors de l'assemblée statutaire de 2003.

3. Monsieur Jean-Paul Defay, demeurant à Soleuvre (Luxembourg), est nommé commissaire aux comptes pour un terme statutaire de 6 ans, prenant fin lors de l'assemblée statutaire de 2003.

4. Le siège social sera dorénavant fixé au 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Certifié sincère et conforme
LOUISIANA INTERNATIONAL FINANCE
& MANAGEMENT S.A.

Signature
Administrateur

Signature
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 1997, vol. 497, fol. 97, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(35210/696/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

LUDOVICA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 37.306.

Les comptes annuels au 30 juin 1996, enregistrés à Luxembourg, le 25 septembre 1997, vol. 497, fol. 96, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BANQUE PARIBAS LUXEMBOURG

Société Anonyme

Signatures

(35211/009/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

LUDOVICA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 37.306.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue le 10 octobre 1996 à 10.00 heures à Luxembourg

Le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes vient à échéance à la présente Assemblée.

L'Assemblée Générale Statutaire décide de renouveler le mandat de MM. Jean Quintus et Yvan Juchem, Administrateurs.

L'Assemblée prend acte de la décision de M. Gérard Coene de ne pas demander le renouvellement de son mandat, le remercie pour sa précieuse collaboration, et nomme en son remplacement:

Monsieur Joseph Winandy, Administrateur de Sociétés, demeurant à Itzig, 92, rue de l'Horizon, Plateau St. Hubert.

L'Assemblée acte la décision de Monsieur Joseph Winandy de ne pas demander le renouvellement de son mandat de Commissaire aux Comptes de la société, le remercie pour sa précieuse collaboration, et nomme en son remplacement:

Monsieur Noël Didier, Employé Privé, demeurant à Hondelange, 25, rue de la Biff.

Le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viendra à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire de 1999.

Pour copie conforme

Signature

Signature

Administrateur

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 1997, vol. 497, fol. 96, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(35212/009/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

LUXURA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 4^e étage, 68/70, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 14.623.

Le bilan au 30 juin 1996, enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 1997, vol. 497, fol. 90, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(35216/631/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

LUXURA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 4^e étage, 68/70, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 14.623.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire ajournée du 18 septembre 1997:

- les comptes au 30 juin 1996 sont approuvés à l'unanimité;

- le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes en fonction est renouvelé jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale statutaire;

- par votes spéciaux et en vue de remplir les conditions de l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée, les actionnaires décident de poursuivre les activités de la société malgré le fait que les pertes encourues dépassent le capital émis.

A notre la nouvelle adresse de Madame Sandra Ann Shewring, administrateur: c/o 1-3 Strand, Londres WC2N 5HA, Royaume-Uni.

Luxembourg, le 18 septembre 1997.

Pour extrait conforme

Signature

Secrétaire de l'Assemblée

Enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 1997, vol. 497, fol. 90, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(35217/631/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

LUX-GARAGE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Kayl, 70B, rue de Tétange.
R. C. Luxembourg B 14.712.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 1997, vol. 497, fol. 81, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 1997.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS

Société civile

(35214/592/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

LUX-IDEAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6686 Mertert.
R. C. Luxembourg B 54.564.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 24 septembre 1997, vol. 497, fol. 92, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

Luxembourg, le 26 septembre 1997.

Pour la LUX-IDEAL

Signature

(35215/680/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

MAI COIFFER JULIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3441 Dudelange, 37, avenue Grande-Duchesse Charlotte.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 1997, vol. 497, fol. 91, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 1997.

Pour MAI COIFFER JULI, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES P.M.E.

(35218/514/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

MARCHE AUX BONNES AFFAIRES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5531 Remich, 10, route de l'Europe.
R. C. Luxembourg B 44.179.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 1997, vol. 493, fol. 20, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 septembre 1997.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN

Signature

(35221/502/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

MEDITERRANEE HOLIDAY SHIPPING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 51.867.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 1997, vol. 499, fol. 99, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

Le Conseil d'Administration est composé comme suit:

- Monsieur Pascal Wiscour-Conter, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Luxembourg
- Monsieur Christophe Bach, comptable, demeurant à Hondelange (B)
- Monsieur Gustavo A. Strassener, capitaine au long cours, demeurant à Eselborn.

Le Commissaire aux Comptes est:

Madame Ana De Sousa, comptable, demeurant à Luxembourg.

Leur mandat prendra fin avec l'assemblée générale annuelle statutaire de l'an 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 1997.

(35226/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

MEDITERRANEE HOLIDAY SHIPPING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 51.867.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue de façon extraordinaire le 15 septembre 1997 que:

Monsieur Gustavo A. Strassener, capitaine au long cours, demeurant à Eselborn, a été élu au poste d'Administrateur, en remplacement de Mademoiselle Vérane Waltregny, Administrateur démissionnaire. Son mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale annuelle statutaire de l'an 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 1997, vol. 497, fol. 99, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(35227/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

MALAGA, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 17, rue du Fossé.
R. C. Luxembourg B 19.650.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 28 août 1997, vol. 497, fol. 9, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 1997.

(35219/011/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

MALAGA, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 17, rue du Fossé.
R. C. Luxembourg B 19.650.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Statutaire tenue à Luxembourg, le 12 juin 1997

1. La démission de Messieurs Luc Leroi et Marc Boland, en tant qu'Administrateurs, ainsi que celle de Monsieur Jacques Bonnier de son poste de Commissaire aux Comptes, sont acceptées.

2. Monsieur Peter Dekelver, employé privé, demeurant à Kleinbettingen, est nommé Administrateur. Monsieur Nico Weyland, employé privé, demeurant à Altrier, est nommé Commissaire aux Comptes.

A l'issue de l'Assemblée, le Conseil d'Administration est composé de:

- Monsieur Jean-Luc Jacquemin, employé privé, demeurant à Aubange, Belgique
- Monsieur Carl Speecke, employé privé, demeurant à Luxembourg
- Monsieur Peter Dekelver, employé privé, demeurant à Kleinbettingen
- Monsieur Guy Rock, employé privé, demeurant à Beyren

Le Commissaire aux Comptes est:

Monsieur Nico Weyland, employé privé, demeurant à Altrier.

Luxembourg, le 12 juin 1997.

Pour extrait sincère et conforme
Pour le Conseil d'Administration
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 1997, vol. 497, fol. 9, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(35220/011/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

PROTEUS SHIPPING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 2, rue Jean Engling.

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Annuelle du jeudi 29 mai 1997

L'Assemblée Générale est ouverte au siège social à 15.00 heures sous la présidence de Monsieur Leo Holt. L'Assemblée désigne Monsieur Stefan Kolb comme secrétaire.

L'Assemblée désigne Monsieur Geert Asselman comme scrutateur.

Le président déclare que l'Assemblée a été convoquée régulièrement et que tous les actionnaires sont présents ou représentés. Par conséquent, l'Assemblée Générale peut décider valablement sur les sujets mentionnés dans l'ordre du jour.

Ordre du jour:

1. Lecture du procès-verbal annuel du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des comptes annuels du 31 décembre 1996 et affectation des résultats
3. Décharge au Conseil d'Administration et au Commissaire aux Comptes

4. Nominations

5. Autres

L'Assemblée Générale entend les procès-verbaux annuels du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes, examine les comptes annuels et les approuve.

Affectation des résultats: L'Assemblée Générale décide que:

La perte de LUF 2.981.301,- sera reportée à l'exercice suivant.

L'Assemblée donne décharge aux membres anciens et actuels du Conseil d'Administration et au Commissaire aux Comptes.

L'Assemblée Générale accepte la démission de Monsieur Leo Staut, et confirme son remplacement par Monsieur Geert Asselman.

Pour une durée d'un an, jusqu'à la suivante Assemblée Générale annuelle, les personnes suivantes sont nommées membres du Conseil d'Administration:

- M. Leo Holt
- M. Stefan Kolb
- M. Geert Asselman

Pour la même durée, UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A., 124, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, est nommée Commissaire aux Comptes.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, plus personne ne demandant la parole, le Président clôture l'Assemblée.

G. Asselman

L. Holt

S. Kolb

Scrutateur

Président

Secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 1997, vol. 497, fol. 72, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(35264/643/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

MILUX IMMOBILIERE, Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: Luxemburg.

H. R. Luxemburg B 33.691.

Die Jahresabschlüsse per 31. Dezember 1996, eingetragen in Luxemburg am 22. September 1997, Band 497, Blatt 81, Abteilung 1, wurden an der Geschäftsstelle des Bezirksgerichtes in Luxemburg am 26. September 1997 hinterlegt.

ERGEBNISVERWENDUNG

Der Gewinn von LUF 524.370,- wird vorgetragen.

Verwaltungsrat

Herr Dr. Jean-Baptiste Felten, Kaufmann, wohnhaft in D-54317 Kasel a.d. Ruwer;

Herr Edouard Lux, Gesellschaftsverwalter, wohnhaft in Luxemburg;

Frau Brigitte Scheuer, Kauffrau, wohnhaft in D-54295 Trier;

Frau Margret Büchel, Kauffrau, wohnhaft in D-54296 Trier.

Delegierter Geschäftsführer des Verwaltungsrates

BVLUX GmbH, mit Sitz in Luxemburg. In der Ausübung dieses Mandates wird die BVLUX durch die gemeinsame Unterschrift von zwei Geschäftsführern verpflichtet.

Prüfungskommissar

ABAX, S.à r.l., 6, place de Nancy, L-2212 Luxembourg.

Das Mandat läuft bis zum 30. Juni 2000. Die Gesellschaft wird verpflichtet durch die gemeinsame Unterschrift von zwei Verwaltungsratsmitgliedern oder durch Einzelunterschrift des Geschäftsführers.

Zur Veröffentlichung im Öffentlichen Anzeiger Mémorial C, Sammelwerk der Gesellschaften und Vereinigungen.

Luxemburg, den 22. September 1997.

Für die Gesellschaft

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, Société civile

Signature

(35233/592/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

MEGA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée, (anc. OMEGA SERVICES, S.à r.l.).

Siège social: L-3450 Dudelange, 13, rue du Commerce.

R. C. Luxemburg B 47.966.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 1997, vol. 497, fol. 91, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 22 septembre 1997.

Pour MEGA, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES P.M.E.

Signature

(35228/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

**MEGA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. OMEGA SERVICES, S.à r.l.).**

Siège social: L-3450 Dudelange, 13, rue du Commerce.
R. C. Luxembourg B 47.966.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 1997, vol. 497, fol. 91, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 1997.

Pour MEGA, S.à r.l.
FIDUCIAIRE DES P.M.E.
Signature

(35229/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

MARENKO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 44.737.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 1997, vol. 497, fol. 99, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration
Signature

(35222/535/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

MARENKO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 44.737.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 1997, vol. 497, fol. 99, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration
Signature

(35223/535/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

MARENKO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 44.737.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 1997, vol. 497, fol. 99, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration
Signature

(35224/535/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

MONET S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 36.103.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration du 5 janvier 1997

Le Conseil d'Administration décide, à l'unanimité, de transférer le siège social de la société au n° 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Il prend également acte de la décision de Messieurs Marc Boland, Luc Leroi et Joeri Steeman de démissionner de leur poste d'Administrateur de la société.

Le Conseil décide de coopter Monsieur Carl Speecke, employé privé, demeurant à Luxembourg, au poste d'Administrateur devenu ainsi vacant.

Monsieur Carl Speecke terminera le mandat de Monsieur Luc Leroi, démissionnaire.

Luxembourg, le 5 janvier 1997.

Pour extrait sincère et conforme
Pour le Conseil d'Administration
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 1997, vol. 497, fol. 9, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(35235/011/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

MECDINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 21.265.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 25 septembre 1997, vol. 497, fol. 96, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BANQUE PARIBAS LUXEMBOURG

Société Anonyme

Signatures

(35225/009/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

**MERLONI LUXEMBOURG, Société à responsabilité limitée,
(anc. SCHOLTES LUXEMBOURG, S.à r.l.)**

Siège social: L-3378 Livange, route de Bettembourg.
R. C. Luxembourg B 38.661.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 25 septembre 1997, vol. 497, fol. 94, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 1997.

Signature.

(35230/507/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

METHUSALA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 8.513.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1996, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 23 septembre 1997, vol. 497, fol. 84, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 septembre 1997.

Signature.

(35231/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

MIDOR FINANCE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 36.375.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 25 septembre 1997, vol. 497, fol. 96, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BANQUE PARIBAS LUXEMBOURG

Société Anonyme

Signatures

(35232/009/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

PERSEUS SHIPPING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 2, rue Jean Engling.

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Annuelle du jeudi 29 mai 1997

L'Assemblée Générale est ouverte au siège social à 15.30 heures sous la présidence de Monsieur Leo Holt. L'Assemblée désigne Monsieur Stefan Kolb comme secrétaire.

L'Assemblée désigne Monsieur Geert Asselman comme scrutateur.

Le président déclare que l'Assemblée a été convoquée régulièrement et que tous les actionnaires sont présents ou représentés. Par conséquent, l'Assemblée Générale peut décider valablement sur les sujets mentionnés dans l'ordre du jour.

Ordre du jour:

1. Lecture du procès-verbal annuel du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des comptes annuels du 31 décembre 1996 et affectation des résultats
3. Décharge au Conseil d'Administration et au Commissaire aux Comptes
4. Nominations
5. Autres

L'Assemblée Générale entend les procès-verbaux annuels du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes, examine les comptes annuels et les approuve.

Affectation des résultats: L'Assemblée Générale décide que:

La perte de LUF 9.096.050,- sera reportée à l'exercice suivant.

L'Assemblée donne décharge aux membres anciens et actuels du Conseil d'Administration et au Commissaire aux Comptes.

L'Assemblée Générale accepte la démission de Monsieur Leo Staut, et confirme son remplacement par Monsieur Geert Asselman.

Pour une durée d'un an, jusqu'à la suivante Assemblée Générale annuelle, les personnes suivantes sont nommées membres du Conseil d'Administration:

- M. Leo Holt
- M. Stefan Kolb
- M. Geert Asselman

Pour la même durée, UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A., 124, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, est nommée Commissaire aux Comptes.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, plus personne ne demandant la parole, le Président clôture l'Assemblée.

G. Asselman	L. Holt	S. Kolb
<i>Scrutateur</i>	<i>Président</i>	<i>Secrétaire</i>

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 1997, vol. 497, fol. 72, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(35256/643/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

PARGELUX HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 6.547.

Les comptes annuels au 30 septembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 25 septembre 1997, vol. 497, fol. 96, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

Le conseil d'administration et le commissaire aux comptes sont maintenus.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BANQUE PARIBAS LUXEMBOURG
Société Anonyme
Signature

(35251/009/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

PARGELUX HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 6.547.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire qui s'est tenue le 11 février 1997 à 11.00 heures

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes sortants pour une période d'un an.

Leur mandat viendra donc à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire de 1998.

Pour copie conforme
Y. Juchem J. Winandy
Administrateur *Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 1997, vol. 497, fol. 96, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(35252/009/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

RESIN FINANCE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 41.874.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 25 septembre 1997, vol. 497, fol. 96, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

Le conseil d'administration et le commissaire aux comptes sont maintenus.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BANQUE PARIBAS LUXEMBOURG
Société Anonyme
Signatures

(35266/009/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

PELIAS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1022 Luxembourg, 9, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 47.314.

Lors de l'Assemblée Générale tenue extraordinairement en date du 12 juin 1997:

- L'Assemblée donne décharge à Monsieur Jean-Paul Kill, à la société ELLESMERE ENTERPRISES INC ainsi qu'à la société MARITIME & COMMERCIAL CONSULTING, démissionnaires pour leur mandat en tant qu'administrateur, avec effet au 12 juin 1997.

- Monsieur François Van Damme, Monsieur Filip Verbeke ainsi que Monsieur Jacques Van Damme ont été nommés nouveaux administrateurs jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire en 1998.

- L'Assemblée donne décharge à Monsieur Wim Dekeyser en tant que Commissaire aux Comptes, avec effet immédiat.

- Monsieur Filip Verbeke a été nommé nouveau Commissaire aux Comptes jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire en 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 1997.

PELIAS S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 1997, vol. 497, fol. 97, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(35255/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

PROMETAL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7224 Luxembourg, 89, rue de l'Eglise.
R. C. Luxembourg B 30.908.

Le bilan au 30 avril 1993, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 1997, vol. 497, fol. 80, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 1997.

FIDUCIAIRE FERNAND KARTHEISER & CIE
Signature

(35257/510/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

PROMETAL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7224 Luxembourg, 89, rue de l'Eglise.
R. C. Luxembourg B 30.908.

Le bilan au 30 avril 1994, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 1997, vol. 497, fol. 80, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 1997.

FIDUCIAIRE FERNAND KARTHEISER & CIE
Signature

(35258/510/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

PROMETAL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7224 Luxembourg, 89, rue de l'Eglise.
R. C. Luxembourg B 30.908.

Le bilan au 30 avril 1996, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 1997, vol. 497, fol. 80, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 1997.

FIDUCIAIRE FERNAND KARTHEISER & CIE
Signature

(35259/510/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

PROMETAL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7224 Luxembourg, 89, rue de l'Eglise.
R. C. Luxembourg B 30.908.

Le bilan au 30 avril 1997, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 1997, vol. 497, fol. 80, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 1997.

FIDUCIAIRE FERNAND KARTHEISER & CIE
Signature

(35260/510/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

PROMETAL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7224 Luxembourg, 89, rue de l'Eglise.
R. C. Luxembourg B 30.908.

—
Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 septembre 1996

Sont nommés administrateurs pour une nouvelle période de six ans:

- Monsieur Luc Lievens, préqualifié, Administrateur-délégué, demeurant à Brasschaat, Belgique,
- Monsieur Norbert Gaspar, employé, demeurant à Nospelt,
- Monsieur Joseph Vandeveld, employé, demeurant à Gent, Belgique.

Est nommée commissaire:

La FIDUCIAIRE FERNAND KARTHEISER & CIE, avec siège à Luxembourg.

Luxembourg, le 18 septembre 1997.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 1997, vol. 497, fol. 80, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(35261/510/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

SAIT INTERNATIONAL, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 15.645.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 25 septembre 1997, vol. 497, fol. 96, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BANQUE PARIBAS LUXEMBOURG

Société Anonyme

Signatures

(35268/009/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

SAIT INTERNATIONAL, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 15.645.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue le 24 avril 1996 à 11.30 heures à Luxembourg

L'Assemblée Générale Statutaire ratifie, à l'unanimité, la nomination par le Conseil d'Administration du 16 octobre 1995 de M. Michel Alle au poste d'Administrateur, en remplacement de M. Martijn Van der Vorm, démissionnaire, dont il terminera le mandat.

Il est confirmé que celui-ci sera exercé à titre gratuit.

L'Assemblée Générale Statutaire accepte la démission de M. Melchert Groot et de M. Yves Schoonejans de leur poste d'administrateur et décide de laisser les postes vacants et de ne pas pourvoir à leur remplacement.

L'Assemblée Générale Statutaire décide donc de réduire le nombre des Administrateurs de 7 à 5.

Pour copie conforme

Signature	Signature
Administrateur	Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 1997, vol. 497, fol. 96, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(35269/009/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

SERVICO, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 14.065.

—
Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 24 septembre 1997

L'Assemblée Générale Extraordinaire est ouverte à 18.00 heures au siège de la société.

1.497 des 1.500 actions sont présentes ou représentées. L'Assemblée Générale Extraordinaire peut donc statuer.

Le bureau de l'Assemblée est constitué comme suit:

M. Mill Even, président,

Mme le Dr Sonja Schroeder, secrétaire,

M. Paul Hoffmann, scrutateur.

La présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour seul point à l'ordre du jour, pour des besoins administratifs, la confirmation formelle de la démission des anciens administrateurs Mme Léa Hoffmann-Kauffmann et de M. Ferdinand Hoffmann avec effet du 15 juillet 1997, comme prévu et dans le sens de l'Assemblée Générale Extraordinaire de cette date.

Mme Léa Hoffmann et M. Ferdinand Hoffmann n'ont donc, à partir de cette date, plus aucune fonction et activité dans le Conseil d'Administration et dans la gestion de la société.

Depuis le 30 juin 1997, date de démission de l'ancien administrateur-délégué, la société a été gérée exclusivement par les nouveaux administrateurs, confirmés par l'AGE du 15 juillet 1997 et qui sont:

M. Mill Even, Président du Conseil d'Administration,
Mme le Dr Sonja Schroeder, Administrateur,
Mme Monique Demuth, Administrateur,
M. Paul Hoffmann, Administrateur.

Comme l'unique point à l'ordre du jour est vidé, l'AGE est levée à 18.00 heures.

Le bureau de l'Assemblée Générale Extraordinaire
M. Even S. Schroeder P. Hoffmann
président secrétaire scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 1997, vol. 497, fol. 99, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(35274/000/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

PRO RE (LUXEMBOURG), Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 22.257.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, tels qu'approuvés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires et enregistrés à Luxembourg, le 24 septembre 1997, vol. 497, fol. 93, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 1997.

*Pour la société PRO RE (LUXEMBOURG) S.A.
SINSER (LUXEMBOURG), S.à r.l.*

Signature

(35262/682/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

PRO RE (LUXEMBOURG), Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 22.257.

Conseil d'administration

Olof Gustafsson, Managing Director de PHARMACIA RISK MANAGEMENT SERVICE AB, demeurant au 15, allée Frösundaviks, Solna, S-17197 Stockholm.

Thomas Clarstedt, Insurance Manager de PHARMACIA AB, demeurant au 15, allée Frösundaviks, Solna, S-17197 Stockholm.

Carl-Johan Blomberg, Senior Vice-President de PHARMACIA AB, demeurant au 15, allée Frösundaviks, Solna, S-17197 Stockholm.

Commissaire aux comptes

KPMG PEAT MARWICK INTER-REVISION, Luxembourg.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 25 mars 1997

L'assemblée générale du 25 mars 1997 a réélu comme administrateurs pour l'année 1997 Messieurs Olof Gustafsson, Thomas Clarstedt et Carl-Johan Blomberg, demeurant tous les trois à PHARMACIA & UPJOHN, Lindhagensgatan 133, S-11287 Stockholm.

KPMG AUDIT a été réélue comme Réviseur d'Entreprises pour l'année 1997.

*Pour la société PRO RE (LUXEMBOURG) S.A.
SINSER (LUXEMBOURG), S.à r.l.*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 1997, vol. 497, fol. 93, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(35263/682/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

SACHAU S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 1, Fonds St Martin.
R. C. Luxembourg B 56.865.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 1997, vol. 497, fol. 95, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 1997.

Signature.

(35267/637/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

SAY HOLDING S.A., Société Anonyme

Siège social: L-1536 Luxembourg, 17, rue du Fossé.
R. C. Luxembourg B 42.242.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 28 août 1997, vol. 497, fol. 10, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 1997.

(35270/011/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

SAY HOLDING S.A., Société Anonyme

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 42.242.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Statutaire tenue à Luxembourg, le 3 juin 1997

1. La démission de Messieurs Luc Leroi, Joeri Steeman, Administrateurs, et celle de Monsieur Jacques Bonnier, Commissaire aux Comptes, sont acceptées.

2. Monsieur Peter Dekelver, employé privé, demeurant à Kleinbettingen, est nommé Administrateur, en remplacement de Messieurs Luc Leroi et Joeri Steeman. La candidature de Monsieur Nico Weyland, employé privé, demeurant à Altrier au poste de Commissaire aux Comptes, aux lieu et place de Monsieur Jacques Bonnier, est acceptée.

A l'issue de l'Assemblée, le Conseil d'Administration est composé de:

- Monsieur Jean-Luc Jacquemin, employé privé, demeurant à Aubange, Belgique
- Monsieur Peter Dekelver, employé privé, demeurant à Kleinbettingen
- Monsieur Carl Speecke, employé privé, demeurant à Luxembourg
- Monsieur Guy Rock, employé privé, demeurant à Beyren

Le Commissaire aux Comptes est:

Monsieur Nico Weyland, employé privé, demeurant à Altrier.

Luxembourg, le 3 juin 1997.

Pour extrait sincère et conforme
Pour le Conseil d'Administration
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 1997, vol. 497, fol. 10, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(35271/011/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

SCHILTZ-IMMO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5670 Altwies, 32, route de Mondorf.
R. C. Luxembourg B 36.863.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 19 septembre 1997, vol. 307, fol. 47, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Altwies, le 26 septembre 1997.

SCHILTZ-IMMO, S.à r.l.

(35272/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

STL TRANSPORTS, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.
H. R. Luxemburg B 46.728.

Auszug aus der Ausserordentlichen Generalversammlung vom 30. Juni 1997

Wurde einstimmig beschlossen:

Erster und einziger Beschluss

Die Übertragung von 24 Anteilen von Herrn Paul Klaus Sindermann an Herrn Klaus Schwarzer wird von der Gesellschaft zur Kenntnis genommen.

Antrag auf Eintragung
Für die Gesellschaft
FIDUCIAIRE REVISION MONTBRUN
Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 1997, vol. 497, fol. 86, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(35295/518/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

SCHILTZ-PROCON, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5670 Altwies, 32, route de Mondorf.
R. C. Luxembourg B 45.867.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 19 septembre 1997, vol. 307, fol. 47, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Altwies, le 26 septembre 1997. SCHILTZ-PROCON, S.à r.l.
(35273/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

S.I.B.S. INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 25.763.

EXTRAIT

Suite à l'assemblée générale de la société en date du 17 juillet 1997, la composition du Conseil d'Administration est la suivante:

- M. Jean-Paul Feldbusch, B-Bruxelles, Président,
- M. Jean Barbieri, B-Verviers, Administrateur,
- M. Thierry Vivario, B-Wezembeek-Oppem, Administrateur.

Le mandat des administrateurs expirera à l'assemblée générale ordinaire devant statuer sur les comptes sociaux de l'exercice 1997.

Luxembourg, le 24 septembre 1997.

Pour S.I.B.S. INVEST S.A.
BANQUE NAGELMACKERS 1747 (LUXEMBOURG) S.A.
Signature
agent domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 1997, vol. 497, fol. 90, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(35275/049/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

SINSER (INTERNATIONAL) S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 31.670.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, tels qu'approuvés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires et enregistrés à Luxembourg, le 24 septembre 1997, vol. 497, fol. 93, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 1997.

SINSER (INTERNATIONAL), S.à r.l.
Signature

(35276/682/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

SINSER (INTERNATIONAL) S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 31.670.

Gérant

Tomas Wittbjer, Manager de SINSER (INTERNATIONAL), S.à r.l., Luxembourg.

Commissaire aux comptes

FIDUCIAIRE GENERALE DE LUXEMBOURG, Luxembourg.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 18 avril 1996

L'assemblée générale du 18 avril 1996 a réélu comme gérant Monsieur Tomas Wittbjer.

Son mandat prendra fin immédiatement après l'assemblée générale qui statuera sur l'exercice 1996.

L'assemblée générale a réélu la FIDUCIAIRE GENERALE DE LUXEMBOURG comme commissaire aux comptes. Son mandat prendra fin immédiatement après l'assemblée générale qui statuera sur l'exercice 1996.

Luxembourg, le 24 septembre 1997.

SINSER (INTERNATIONAL), S.à r.l.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 1997, vol. 497, fol. 93, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(35277/682/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

SOCIETE EUROPEENNE DE PROMOTION COMMERCIALE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 40.286.

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 29 avril 1997

Les associés de la SOCIETE EUROPEENNE DE PROMOTION COMMERCIALE, S.à r.l. réunis en assemblée générale extraordinaire ont pris, à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

Monsieur Louis Niang est révoqué en tant que gérant.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 1997, vol. 497, fol. 80, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(35280/510/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

SOCIETE FINANCIERE DE GAZ ET D'ENERGIE, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 1.141.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 25 septembre 1997, vol. 497, fol. 96, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BANQUE PARIBAS LUXEMBOURG

Société Anonyme

Signatures

(35281/009/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

SOCIETE FINANCIERE DE GAZ ET D'ENERGIE, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 1.141.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire qui s'est tenue le 12 juin 1997 à 15.00 heures

L'Assemblée Générale Ordinaire décide, à l'unanimité, de renouveler le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux comptes sortants pour une période d'un an.

Leur mandat viendra donc à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire de 1998.

Pour copie conforme

Y. Juchem J. Winandy
Administrateur Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 1997, vol. 497, fol. 96, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(35282/009/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

SOCIETE IMMOBILIERE DE TOURAINE, Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 124, route d'Arlon.
R.C. Luxembourg B 33.133.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 1997, vol. 497, fol. 99, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 1997

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(35283/643/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

SOCIETE D'INVESTISSEMENT WACAPRO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 28.464.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 25 septembre 1997, vol. 497, fol. 96, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BANQUE PARIBAS LUXEMBOURG

Société Anonyme

Signatures

(35284/009/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

SOFIMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.
R. C. Luxembourg B 25.278.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 1997, vol. 497, fol. 88, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

Extrait des décisions de l'Assemblée Générale annuelle du 28 mars 1997

L'Assemblée renouvelle le mandat de:

Monsieur Robert Becker, conseil fiscal, demeurant à Luxembourg,
Monsieur Claude Cahen, comptable, demeurant à Luxembourg,
Madame Liette Gales, employée privée, demeurant à Waldbredimus.

L'Assemblée réélit aux fonctions de commissaire aux comptes de la société:

Monsieur Raymond Wagner, licencié en sciences commerciales et consulaires, demeurant à Luxembourg.

Le mandat des administrateurs et celui du commissaire aux comptes ainsi nommés prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de l'année 2003.

Pour réquisition et mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 septembre 1997.

FIDUCIAIRE BECKER & CAHEN

Signature

(35285/502/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

SOLUMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 13, boulevard Royal.
R.C. Luxembourg B 47.851

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 1997, vol. 497, fol. 65, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 1997

Pour la société

Signature

(35286/595/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

TALBOT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 10.900.

Les comptes annuels au 31 décembre 1993, enregistrés à Luxembourg, le 24 septembre 1997, vol. 497, fol. 88, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 1997.

Pour la société

Signature

(35297/307/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

TALBOT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 10.900.

Les comptes annuels au 31 décembre 1994, enregistrés à Luxembourg, le 24 septembre 1997, vol. 497, fol. 88, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 1997.

Pour la société

Signature

(35298/307/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

TALBOT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 10.900.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 24 septembre 1997, vol. 497, fol. 88, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 1997.

Pour la société

Signature

(35299/307/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

TALBOT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 10.900.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 24 septembre 1997, vol. 497, fol. 88, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 1997.

Pour la société

Signature

(35300/307/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

TALBOT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 10.900.

EXTRAIT*Nominations statutaires*

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société TALBOT HOLDING S.A., tenue le 20 juin 1997, enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 1997, volume 497, folio 88, case 5, qu'ont été nommés administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans jusqu'à l'exercice 2002:

1. Monsieur Georges Philippe,
2. Monsieur Guido Banholzer,
3. Monsieur Eduardo Varela,

et comme commissaire aux comptes Monsieur Reto Morosani.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 1997.

Pour la société

Signature

(35301/307/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

SORENSEN-FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 17, rue du Fossé.
R. C. Luxembourg B 48.468.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 28 août 1997, vol. 497, fol. 9, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 1997.

(35289/011/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

SORENSEN-FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 48.468.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Statutaire tenue à Luxembourg, le 8 mai 1997

1. La démission de Messieurs Luc Leroi et Marc Boland, Administrateurs, et celle de Monsieur Jacques Bonnier, Commissaire aux Comptes, sont acceptées.

2. Monsieur Peter Dekelver, employé privé, demeurant à Kleinbettingen, est nommé Administrateur, en remplacement de Monsieur Luc Leroi et Marc Boland. La candidature de Monsieur Nico Weyland, employé privé, demeurant à Altrier, au poste de Commissaire aux Comptes, aux lieu et place de Monsieur Jacques Bonnier, est acceptée.

A l'issue de l'Assemblée le Conseil d'Administration est composé de:

- Monsieur Jean-Luc Jacquemin, employé privé, demeurant à Aubange (Belgique),
- Monsieur Guy Rock, employé privé, demeurant à Beyren,
- Monsieur Carl Speecke, employé privé, demeurant à Luxembourg,
- Monsieur Peter Dekelver, employé privé, demeurant à Kleinbettingen.

Le Commissaire aux Comptes est:

- Monsieur Nico Weyland, employé privé, demeurant à Altrier.

Luxembourg, le 8 mai 1997.

Pour extrait sincère et conforme

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 1997, vol. 497, fol. 9, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(35290/011/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

SOPFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 20.462.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 25 septembre 1997, vol. 497, fol. 96, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BANQUE PARIBAS LUXEMBOURG
Société Anonyme
Signatures

(35287/009/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

SOPFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 20.462.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire qui s'est tenue le 12 juin 1997 à 15.00 heures

L'Assemblée Générale Ordinaire décide, à l'unanimité, de renouveler le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux comptes sortants pour une période d'un an.

Leur mandat viendra donc à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire de 1998.

Pour copie conforme
Y. Juchem J. Winandy
Administrateur Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 1997, vol. 497, fol. 96, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(35288/009/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

STROM-FUND, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 17, rue du Fossé.
R. C. Luxembourg B 33.209.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 28 août 1997, vol. 497, fol. 10, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 1997.

(35293/011/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

STROM-FUND, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 33.209.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Statutaire tenue à Luxembourg, le 15 mai 1997

1. La démission de Messieurs Luc Leroi et Marc Boland, Administrateurs, et de Monsieur Jacques Bonnier, Commissaire aux Comptes, est acceptée.

2. Monsieur Peter Dekelver, employé privé, demeurant à Kleinbettingen, est nommé Administrateur, en remplacement de Monsieur Luc Leroi et de Marc Boland. La candidature de Monsieur Nico Weyland, employé privé, demeurant à Altrier, au poste de Commissaire aux Comptes, aux lieu et place de Monsieur Jacques Bonnier, est acceptée.

A l'issue de l'Assemblée le Conseil d'Administration est composé de:

- Monsieur Peter Dekelver, employé privé, demeurant à Kleinbettingen,
- Monsieur Jean-Luc Jacquemin, employé privé, demeurant à Aubange (Belgique),
- Monsieur Guy Rock, employé privé, demeurant à Beyren,
- Monsieur Carl Speecke, employé privé, demeurant à Luxembourg,

Le Commissaire aux Comptes est:

- Monsieur Nico Weyland, employé privé, demeurant à Altrier.

Luxembourg, le 15 mai 1997.

Pour extrait sincère et conforme
Pour le Conseil d'Administration
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 1997, vol. 497, fol. 10, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(35294/011/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

STORA REINSURANCE, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 21.024.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, tels qu'approuvés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires et enregistrés à Luxembourg, le 24 septembre 1997, vol. 497, fol. 93, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 1997.

Pour la société STORA REINSURANCE S.A.
SINSER (LUXEMBOURG), S.à r.l.
Signature

(35291/682/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

STORA REINSURANCE, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 21.024.

Conseil d'administration

- Monsieur Ingvar Petersson, First Executive Vice-president, chief Accounting Officer, STORA KOPPARBERGS BERGSLAGS AB, demeurant à Falun, Suède,
- Monsieur Anders Dahlström, Risk Manager, STORA KOPPARBERGS BERGSLAGS AB, demeurant à Falun, Suède,
- Monsieur Jonas Åkerman, Chairman, SWEDISH INSURANCE BROKERS ASSOCIATION, demeurant à Hildingavägen 19, S-182 62 Djursholm, Suède.

Réviseur d'Entreprises

KPMG PEAT MARWICK (LUXEMBOURG).

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 27 mai 1997

L'assemblée générale du 27 mai 1997 a réélu comme administrateurs Messieurs Ingvar Petersson, Anders Dahlström et Jonas Åkerman. Le mandat des administrateurs prendra fin directement après l'assemblée générale qui statuera sur les résultats de l'année 1997.

KPMG AUDIT (anciennement KPMG PEAT MARWICK), Luxembourg, a été élue réviseur d'entreprises jusqu'à la prochaine assemblée générale qui statuera sur les résultats de l'année 1997.

Pour la société STORA REINSURANCE S.A.
SINSER (LUXEMBOURG), S.à r.l.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 1997, vol. 497, fol. 93, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(35292/682/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

TERVICO, Société Anonyme.

Siège social: L-7213 Bereldange, 8, am Becheler.
R. C. Luxembourg B 52.381.

La société BUREAU MODUGNO, S.à r.l. a démissionné en tant que commissaire aux comptes, avec effet au 10 juillet 1997.

Bergem, le 11 septembre 1997.

Signature.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 19 septembre 1997, vol. 307, fol. 47, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(35302/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

ALBACORE HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 21.490.

- Par décision de l'assemblée générale ordinaire du mardi 16 septembre 1997,
- la délibération sur les comptes annuels au 30 avril 1997 est reportée à une date ultérieure;
- le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes est provisoirement renouvelé jusqu'à la date de l'assemblée générale ajournée.

Luxembourg, le 16 septembre 1997.

Pour extrait conforme
Signature
Secrétaire de l'assemblée

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 1997, vol. 497, fol. 74, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(35353/631/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 1997.

ABERCROMBIE & KENT GROUP HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 39.766.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 1997, vol. 497, fol. 98, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S. Perrier
Administrateur

(35349/731/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 1997.

ADELPHI HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 16, rue des Capucins.
R. C. Luxembourg B 54.814.

Le bilan au 31 décembre 1996 avec annexes en complément, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 1997, vol. 497, fol. 79, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature
Un mandataire

(35350/779/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 1997.

AEH HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 46.149.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 1997, vol. 498, fol. 1, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 1997.

Pour la société
FIDUCIAIRE REVISION MONTBURN S.C.
Signature

(35351/518/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 1997.

ALINTER S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2444 Luxembourg, 14, rue des Romains.
R. C. Luxembourg B 22.148.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 1997, vol. 497, fol. 94, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 1997.

FIDUCIAIRE GASTON THINNES
Signature

(35354/765/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 1997.

ALINTER S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2444 Luxembourg, 14, rue des Romains.
R. C. Luxembourg B 22.148.

Extrait du registre des procès-verbaux

Par décision de l'assemblée générale du 27 juin 1997, Messieurs Roland Hirsch, Raymond Streicher et Gaston Thinnes, administrateurs sortants et rééligibles, sont rappelés à leurs fonctions pour une durée de six ans.

La S.à r.l. ORDINALUX, avec siège à Luxembourg, est rappelée aux fonctions de commissaire de surveillance pour une durée de six ans.

Pour extrait conforme
ALINTER S.A.H.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 1997, vol. 497, fol. 94, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(35355/765/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 1997.

A.E.T., APPLICATIONS ELECTRO-TECHNIQUES, Société à responsabilité limitée
au capital de 500.000,- LUF,
(anc. JEAN MARTIN).

Siège social: L-1129 Luxembourg, 18, rue des Anémones.
 R. C. Luxembourg B 43.785.

—
Assemblée extraordinaire du 23 septembre 1997

Première résolution

Les associés de la société A.E.T., S.à r.l., 18, rue des Anémones à L-1129 Luxembourg, acceptent la démission de Monsieur Jean Martin, demeurant 8, in der Acht à L-7302 Steinsel, en sa qualité de gérant technique, avec effet au 30 septembre 1997.

Deuxième résolution

Dès à présent, la société A.E.T., S.à r.l., 18, rue des Anémones à L-1129 Luxembourg, est gérée par Monsieur Gérard Hermes, demeurant 54, boulevard Napoléon 1^{er} à L-2210 Luxembourg, en sa qualité de gérant unique.

Fait à Luxembourg, le 23 septembre 1997.

J. Martin G. Hermes

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 1997, vol. 497, fol. 98, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(35352/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 1997.

AMA SHOP, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4874 Lamadelaine, 8, Grand-rue.

—
Cession de parts sociales

Entre les soussignés:

AMARAL, S.à r.l., établie et ayant son siège social à L-4770 Pétange, 27, rue de la Paix, représentée par Monsieur José Laranjeira Amaral, demeurant à la même adresse, d'une part,

et

Monsieur José Laranjeira Amaral, demeurant à L-4770 Pétange, 27, rue de la Paix, d'autre part,

il a été convenu ce qui suit:

AMARAL, S.à r.l., cède sous les garanties ordinaires et de droit à Monsieur José Laranjeira Amaral, 100 parts sociales entièrement libérées de la société AMA SHOP, S.à r.l., établie et ayant son siège social au 8, Grand-rue, L-4874 Lamadelaine.

Etant observé:

1) Que la présente cession n'a pas besoin d'être agréée par les membres composant la société, étant réalisée entre associés.

2) Au moyen de la présente cession, Monsieur José Laranjeira Amaral sera propriétaire des parts cédées dans tous leurs droits, y compris le droit à la totalité de la fraction des bénéfices afférente à l'exercice en cours.

3) La présente cession est consentie et acceptée moyennant un prix global de 5.000,- LUF pour les parts cédées.

Fait et signé à Luxembourg, le 25 septembre 1997, en deux originaux.

Pour AMARAL, S.à r.l.

J. Laranjeira Amaral

J. Laranjeira Amaral

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 1997, vol. 497, fol. 95, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(35356/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 1997.

WHITNEY MOUNT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

—
 STATUTS

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le vingt et un août.

Par-devant Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich, soussigné, en remplacement de Maître Frank Molitor, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, empêché, lequel dernier nommé restera dépositaire de la minute.

Ont comparu:

1.- WALTHAN HOLDING S.A., société anonyme luxembourgeoise, avec siège social à L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll,

ici représentée par Jean-François Bouchoms, juriste, demeurant à L-4876 Lamadelaine, 18, rue de Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 14 août 1997, ci-annexée;

2.- TAMBARA HOLDINGS LTD., société de droit des Iles Vierges Britanniques, avec siège social P.O. Box 3186, Abbott Building, Main Street, Road Town, Tortola (British Virgin Islands),

ici représentée par Jean-François Bouchoms, susdit, en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 14 août 1997, ci-annexée.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de dresser l'acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est constitué par les présentes entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme luxembourgeoise, dénommée WHITNEY MOUNT S.A.

Art. 2. La société est constituée pour une durée illimitée à compter de ce jour. Elle peut être dissoute anticipativement par une décision des actionnaires délibérant dans les conditions requises pour un changement des statuts.

Art. 3. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social feront obstacle à l'activité normale de la société à son siège ou seront imminents, le siège social pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg et même à l'étranger, et ce jusqu'à la disparition desdits événements.

Art. 4. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, et peut leur prêter tous concours, que ce soit par des prêts, des garanties, des avances ou de toute autre manière. Elle a en outre pour objet l'acquisition par achat, par voie de participation, d'apport, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation, de souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets, brevets et licences et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet, en restant toutefois dans les limites tracées par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.

Art. 5. Le capital souscrit est fixé à un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF), représenté par mille (1.000) actions de mille deux cent cinquante francs luxembourgeois (1.250,- LUF) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.

Toutes les actions sont, au choix de l'actionnaire, nominatives ou au porteur.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de deux ou plusieurs actions.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les conditions prévus par la loi.

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins et qui élit un président en son sein. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six ans.

Art. 7. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les présents statuts ou par la loi, est de sa compétence. Il peut notamment compromettre, transiger, consentir tous désistements et mainlevées, avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration est autorisé à procéder au versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou agents, associés ou non.

La société se trouve engagée, soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de la personne à ce déléguée par le conseil.

Art. 8. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par un membre du conseil ou la personne à ce déléguée par le conseil.

Art. 9. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six ans.

Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Art. 11. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le deuxième lundi du mois de mai à 11.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant.

Art. 12. Pour pouvoir assister à l'assemblée générale, les propriétaires d'actions au porteur doivent en effectuer le dépôt cinq jours francs avec la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter par lui-même ou par un mandataire, lequel dernier ne doit pas être nécessairement actionnaire.

Art. 13. L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net. L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables soient affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé ne soit réduit.

Art. 14. Pour tous les points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.

Souscription

Le capital social a été souscrit comme suit:

1.- WALTHAN HOLDING S.A., susdite, neuf cent quatre-vingt-dix-neuf actions	999
2.- TAMBARA HOLDINGS LTD., susdite, une action	1
Total: mille actions	1.000

Toutes les actions ainsi souscrites ont été libérées par des versements en numéraire à concurrence de cent pour cent de sorte que la somme d'un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Déclaration

Le notaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ soixante mille francs luxembourgeois (60.000,- LUF).

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice commence aujourd'hui même pour finir le 31 décembre 1997.
- 2) La première assemblée générale ordinaire aura lieu en 1998.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, ès qualités qu'ils agissent, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et à l'unanimité, ils ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires à un (1).

Sont nommés aux fonctions d'administrateur:

- 1.- Marc Muller, expert-comptable, demeurant à Bridel;
- 2.- Alain Noullet, employé privé, demeurant à Nospelt;
- 3.- Jean-François Bouchoms, juriste, demeurant à Lamadelaine.

Deuxième résolution

Est nommé commissaire aux comptes:

Jean-Marc Faber, expert-comptable, demeurant à Luxembourg.

Troisième résolution

Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'année 1997.

Quatrième résolution

L'adresse de la société est fixée à L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

Le conseil d'administration est autorisé à changer l'adresse de la société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

Cinquième résolution

Le conseil d'administration est autorisé, conformément à l'article 60 de la loi sur les sociétés et à l'article 7 des présents statuts, à désigner un administrateur-délégué avec tous pouvoirs pour engager la société par sa seule signature pour les opérations de la gestion journalière.

Dont acte, fait et passé à Remich, en l'étude de Maître Alphonse Lentz.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: J.-F. Bouchoms, A. Lentz.

Enregistré à Remich, le 4 septembre 1997, vol. 460, fol. 44, case 4. – Reçu 12.500 francs.

Le Receveur ff. (signé): J. Gloden.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, 8 septembre 1997.

F. Molitor.

(35347/223/139) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 1997.

AM HAEFFCHEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1238 Luxembourg, 9, Bisserwé.

R. C. Luxembourg B 54.365.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 1997, vol. 497, fol. 94, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 1997.

FIDUCIAIRE GASTON THINNES

Signature

(35357/765/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 1997.

ARSUISSE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.
R. C. Luxembourg B 25.912.
Société constituée le 10 avril 1987 par Maître Reginald Neuman,
acte publié au Mémorial C, n° 231 du 22 août 1987.

—
EXTRAIT

Il résulte des pièces du dossier que le siège a été transféré le 22 janvier 1993 et partant, dénoncé avec effet à la même date.

Pour extrait
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 1997, vol. 497, fol. 86, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(35358/279/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 1997.

AUBERGE GANTENBEINSMILLEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1614 Luxembourg-Gantenbeinsmillen.
R. C. Luxembourg B 19.320.

—
Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 1997, vol. 497, fol. 94, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 1997.

FIDUCIAIRE GASTON THINNES

Signature

(35359/765/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 1997.

BANQUE HAPOALIM (SUISSE) S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 16.475.

—
Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 1997, vol. 498, fol. 3, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 1997.

G. Ludovissy.

(35360/309/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 1997.

BANQUE HAPOALIM (SUISSE) S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 16.475.

—
Le bilan consolidé au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 1997, vol. 498, fol. 3, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 1997.

G. Ludovissy.

(35361/309/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 1997.

TELE CONTACT LUXEMBOURG, Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Registered office: L-1338 Luxembourg, 46, rue du Cimetière.

—
STATUTES

In the year one thousand nine hundred and ninety-seven, on the sixteenth of September.
Before Us, Maître Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Sanem (Luxembourg).

There appeared:

The company existing under Dutch law MEGA TELE SERVICE BV, with registered office in Maachen - NL-2011; hereby represented by:

Mrs Martine Gerber, private employee, residing in Luxembourg,

by virtue of a proxy given to her under private seal in NL-Haarlem, on September 15th, 1997.

Aforesaid proxy, after having been signed *ne varietur* by the appearing person and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing person acting in her aforesaid capacities, requested the undersigned notary to draw up the Constitutive Deed of a société à responsabilité limitée which the aforementioned party declares to draw up as follows:

Chapter I. Purpose - Name - Duration

Art. 1. A limited liability company is established between the actual share owners and all those who may become owners in the future, in the form of a société à responsabilité limitée, which will be ruled by the concerning laws and the present articles of incorporation.

Art. 2. The purpose of the limited liability company is the exploitation of a call center for telemarketing, as well as all commercial, industrial, financial, movable and immovable operations which are in direct or indirect relation with its object.

Art. 3. The limited liability company is established for an unlimited duration.

Art. 4. The limited liability company shall take the name of TELE CONTACT LUXEMBOURG.

Art. 5. The registered office shall be in Luxembourg City.

The limited liability company may open branches in other countries.

It may, by a simple decision of the associates, be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg.

Chapter II.- Corporate Capital - Shares

Art. 6. The corporate capital is fixed at five hundred thousand Luxembourg francs (LUF 500,000.-), consisting of one hundred (100) shares with a par value of five thousand Luxembourg francs (LUF 5,000.-) each.

The one hundred (100) shares have been entirely subscribed to and totally paid up by the single associate, the company MEGA TELE SERVICE BV, prementioned, so that the amount of five hundred thousand Luxembourg francs (LUF 500,000.-) is from this day on at the free disposal of the corporation and proof thereof has been given to the under-signed notary, who expressly attests thereto.

Art. 7. The shares shall be freely transferable between associates.

They can only be transferred inter vivos or upon death to non-associates with the unanimous approval of all the associates. In this case, the remaining associates have a pre-emption right. They must use this pre-emption right within thirty days from the date of refusal to transfer the shares to a non-associate person. In case of use of this pre-emption right the value of the shares shall be determined pursuant to par. 6 and 7 of article 189 of the Company law.

Art. 8. Death, state of minority declared by the court, bankruptcy or insolvency of an associate do not affect the limited liability company.

Art. 9. Creditors, beneficiaries or heirs shall not be allowed for whatever reason to place the assets and documents of the corporation under seal, nor to interfere with its management; in order to exercise their rights, they will refer to the values established by the last balance sheet and inventory of the corporation.

Chapter III.- Management

Art. 10. The corporation shall be managed by one or several managers, who need not be associates, nominated and subject to removal at any time by the general meeting which determines their powers and compensations.

Art. 11. Each associate, without consideration to the number of shares he holds, may participate to the collective decisions; each associate has as many votes as shares. Any associate may be represented at general meetings by a special proxy holder.

Art. 12. Collective resolutions shall be taken only if adopted by associates representing more than half of the corporate capital.

Collective resolutions amending the articles of incorporation must be approved by the majority of the votes representing three quarters of the corporate capital.

Art. 13. In case that the limited liability company consists of only one share owner, the powers assigned to the general meeting are exercised by the sole associate.

Art. 14. The managers in said capacity do not engage their personal liability concerning by the obligation they take regularly in the name of the limited liability company; as pure proxies they are only liable for the execution of their mandates.

Art. 15. Part of the available profit may be assigned as a premium in favour of the managers by a decision of the share owners.

Art. 16. The fiscal year shall begin on the first of January and terminate on the 31st December of each year.

Chapter IV.- Dissolution - Liquidation

Art. 17. In case of dissolution, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators, who may not be associates and shall be nominated by the associates who shall determine their powers and compensations.

Chapter V.- General Stipulation

Art. 18. All issues not referred to in these articles, shall be governed by the concerning legal regulations.

Special Disposition

The first fiscal year shall begin on the date of the incorporation and terminate on the 31st of December 1997.

Expenses

The amount, approximately at least, of costs, expenses, salaries or charges, in whatever form it may be, incurred or charged to the company as a result of its formation, is approximately valued at thirty-five thousand Luxembourg Francs.

Resolution by the Single Associate

Thereupon the appearing person, acting in his hereabove stated capacity, took the following resolutions:

- 1.- The registered office is established in L-1338 Luxembourg, 46, rue du Cimetière.
- 2.- The meeting appoints as manager:
The company MEGA TELE SERVICE BV, prementioned.
The corporation will be validly bound by the sole signature of the prenamed manager.

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a German translation; at the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the German texts, the English version will be prevailing.

Observation

The undersigned notary has drawn the appearing person's attention to the fact, that the company must be granted all the required official authorisations before entering business.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read in the language of the person appearing, known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary, the present deed.

Folgt die deutsche Übersetzung des vorhergehenden Textes:

Im Jahre eintausendneunhundertsevenundneunzig, am sechzehnten September.

Vor dem unterzeichneten Notar Jean-Joseph Wagner, mit Amtswohnsitz in Sassenheim (Luxemburg).

Ist erschienen:

Die Gesellschaft niederländischen Rechts MEGA TELE SERVICE BV, mit Gesellschaftssitz in Maachen - NL-2011, hier vertreten durch Frau Martine Gerber, Privatbeamtin, wohnhaft in Luxemburg, aufgrund einer ihr erteilten Vollmacht unter Privatschrift, gegeben in NL-Haarlem, am 15. September 1997.

Welche Vollmacht, nachdem sie von der Komparentin und dem amtierenden Notar ne varietur gezeichnet wurde, bleibt gegenwärtiger Urkunde beigebogen, um mit derselben zur Einregistrierung zu gelangen.

Welche Komparentin, handelnd wie erwähnt, den amtierenden Notar ersuchte die Satzung einer Gesellschaft mit beschränkter Haftung, welche sie hiermit gründet, zu beurkunden wie folgt:

Art. 1. Es wird zwischen dem Komparenten und allen, welche später Inhaber von Anteilen der Gesellschaft werden, eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung unter der Bezeichnung TELE CONTACT LUXEMBOURG gegründet.

Art. 2. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Luxemburg-Stadt.

Er kann durch einfache Entscheidung des Gesellschafters in irgendeine Ortschaft des Grossherzogtum Luxemburg verlegt werden.

Art. 3. Zweck der Gesellschaft ist der Betrieb eines Phonecenters für Marktforschung und Telephonwerbung, sowie alle anderen Operationen finanzieller, industrieller, mobiliarer und immobilärer Art, welche sich direkt oder indirekt auf den Gesellschaftszweck beziehen oder denselben fördern.

Art. 4. Die Dauer der Gesellschaft ist unbegrenzt.,

Art. 5. Das Gesellschaftskapital beträgt fünfhunderttausend Luxemburger Franken (LUF 500.000,-) aufgeteilt in hundert (100) Anteile von jeweils fünftausend Luxemburger Franken (LUF 5.000,-), welche Anteile durch den alleinigen Gesellschafter, vorgenannt, gezeichnet wurden.

Alle Anteile wurden voll in bar eingezahlt, so dass die Summe von fünfhunderttausend Luxemburger Franken (LUF 500.000,-) der Gesellschaft ab sofort zur Verfügung steht, was hiermit ausdrücklich von dem amtierenden Notar festgestellt wurde.

Art. 6. Die Abtretung von Gesellschaftsanteilen unter Lebenden oder beim Tode eines Gesellschafters an Nicht-gesellschafter, bedarf der ausdrücklichen schriftlichen Genehmigung aller übrigen Gesellschafter. Die übrigen Gesellschafter besitzen in diesem Falle ein Vorkaufsrecht, welches binnen 30 Tagen vom Datum des Angebotes eines Gesellschafters oder von dessen Tode an, durch Einschreibebrief an den Verkäufer oder an die Erben und Rechtsnachfolger des verstorbenen Gesellschafters ausgeübt werden kann. Bei der Ausübung dieses Vorkaufsrechtes wird der Wert der Anteile gemäss Abschnitt 5 und 6 von Artikel 189 des Gesetzes über die Handelsgesellschaften festgelegt.

Art. 7. Die Gesellschaft wird bei der täglichen Geschäftsführung vertreten durch einen oder mehrere Geschäftsführer, welche nicht Gesellschafter sein müssen, und jederzeit durch die Generalversammlung der Gesellschafter, welche sie ernennt, abberufen werden können.

Art. 8. Das Gesellschaftsjahr beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember eines jeden Jahres.

Art. 9. Ein Teil des frei verfügbaren jährlichen Gewinns kann durch Gesellschafterbeschluss an den oder die Geschäftsführer als Prämie ausgezahlt werden.

Art. 10. Der Tod eines Gesellschafters beendet nicht die Gesellschaft, welche unter den restlichen Gesellschaftern weiterbesteht. Diese haben das Recht von dem in Artikel 6 vorgesehenen Vorkaufsrecht Gebrauch zu machen, oder mit Einverständnis aller Anteilsinhaber, mit den Erben die Gesellschaft weiterzuführen.

Art. 11. Im Falle, wo die Gesellschaft nur aus einem Gesellschafter besteht, übt dieser alle Befugnisse aus, welche durch das Gesetz oder die Satzung der Generalversammlung vorbehalten sind.

Art. 12. Für alle in diesen Statuten nicht vorgesehenen Punkten berufen und beziehen sich die Komparenten, handelnd wie erwähnt, auf die Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915, und dessen Abänderungen, betreffend die Handelsgesellschaften.

Übergangsbestimmung

Das erste Geschäftsjahr beginnt am heutigen Tage und endet am 31. Dezember 1997.

Gründungskosten

Der Betrag der Kosten, Ausgaben, Entgelte oder Belastungen jeder Art, die der Gesellschaft zufallen werden, beläuft sich auf ungefähr fünfundreissigtausend Luxemburger Franken.

Beschlussfassung durch den alleinigen Gesellschafter

Anschliessend hat die Komparentin, namens wie sie handelt, folgende Beschlüsse gefasst:

1) Der Gesellschaftssitz befindet sich in L-1338 Luxemburg, 46, rue du Cimetière.

2) Zum Geschäftsführer wird ernannt:

die Gesellschaft niederländischen Rechts MEGA TELE SERVICE BV, vorbezeichnet.

Der Geschäftsführer hat die weitestgehenden Befugnisse, um die Gesellschaft durch seine alleinige Unterschrift gültig zu verpflichten.

Bemerkung

Der amtierende Notar hat den Komparenten auf die Notwendigkeit hingewiesen, vor Aufnahme jeglicher Tätigkeit, die hierzu gegebenenfalls erforderlichen Genehmigungen und Ermächtigungen von den zuständigen Behörden einzuholen.

Erklärung

Der unterzeichnete Notar, der englischen Sprache kundig, stellt hiermit fest, dass auf Antrag der Komparentin gegenwärtige Satzung in englischer Sprache verfasst ist, gefolgt von einer deutschen Übersetzung; im Falle von Abweichungen zwischen dem englischen und dem deutschen Text, ist der englische Text massgebend.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Komparentin, dem amtierenden Notar nach Namen, Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat dieselbe gegenwärtige Urkunde mit Uns, Notar, unterschrieben.

Gezeichnet: M. Gerber, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 22 septembre 1997, vol. 829, fol. 72, case 1. – Reçu 5.000 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Für gleichlautende Ausfertigung, erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Beles, den 25. September 1997.

J.-J. Wagner.

(35345/239/183) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 1997.

TISSART S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R.C. Luxembourg B 25.365.

Le bilan au 30 juin 1997, enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 1997, vol. 497, fol. 95, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TISSART S.A.

Signatures

Deux Administrateurs

(35304/514/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

VISUAL ONLINE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1429 Luxembourg, 39, rue Tony Dutreux.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 1997, vol. 497, fol. 95, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 1997

Signature

(35312/637/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

VIVIER S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 17, rue du Fossé.

R. C. Luxembourg B 43.353.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 28 août 1997, vol. 497, fol. 10, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 1997.

(35313/011/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

VIVIER S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 17, rue du Fossé.
R. C. Luxembourg B 43.353.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Statutaire tenue à Luxembourg le 5 juin 1997

1. La démission de Messieurs Luc Leroi et Marc Boland, Administrateurs, et de Monsieur Jacques Bonnier, Commissaire aux Comptes, est acceptée.

2. Monsieur Peter Dekelver, employé privé, demeurant à Kleinbettingen, est nommé Administrateur, en remplacement de Messieurs Luc Leroi et Marc Boland. La candidature de Monsieur Nico Weyland, employé privé, demeurant à Altrier, au poste de Commissaire aux Comptes, en lieu et place de Monsieur Jacques Bonnier, est acceptée.

A l'issue de l'Assemblée, le Conseil d'Administration est composé de:

- Monsieur Jean-Luc Jacquemin, employé privé, demeurant à Aubange, Belgique;
- Monsieur Peter Dekelver, employé privé, demeurant à Kleinbettingen;
- Monsieur Carl Speecke, employé privé, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Guy Rock, employé privé, demeurant à Beyren.

Le Commissaire aux Comptes est:

- Monsieur Nico Weyland, employé privé, demeurant à Altrier.

Luxembourg, le 5 juin 1997.

Pour extrait sincère et conforme
Pour le Conseil d'Administration
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 1997, vol. 497, fol. 10, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(35314/011/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

THIEL & PARTNER, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-6776 Grevenmacher, Z.I. Potaschberg.
H. R. Luxemburg B 22.938.

Generalversammlung der Gesellschaft am 17. September 1997

Die Gesellschafter nehmen Kenntnis von der Kündigung mit sofortiger Wirkung von Herrn Thiel Günther und Herrn Zins Willy, beide Geschäftsführer der Gesellschaft.

Die Gesellschafter bestimmen Frau Wüsten Birgit, wohnhaft in D-64290 Trier zur Geschäftsführerin.

Die Gesellschafter beschliessen die Ernennung von Herrn Mautsch Walter, wohnhaft in D-54292 Trier, Peter-Lambert-Str. 6, zum Prokuristen.

Die Gesellschaft ist rechtsgültig vertreten durch die alleinige Unterschrift der Geschäftsführerin Frau Wüsten Birgit.
Grevenmacher, den 17. September 1997.

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 1997, vol. 497, fol. 87, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(35303/680/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

TROPIC FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 46.295.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 25 septembre 1997, vol. 497, fol. 96, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BANQUE PARIBAS LUXEMBOURG
Société Anonyme
Signatures

(35309/009/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

TRADE SERVICES INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8325 Capellen, 4, rue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 31.544.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 1997, vol. 497, fol. 99, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 1997.

C.T. Tran
Administrateur-délégué

(35305/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

TRADE SERVICES INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8325 Capellen, 4, rue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 31.544.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 14 août 1997

3. L'Assemblée décide de ne pas dissoudre la société.
 4. Par votes spéciaux, l'Assemblée Générale Extraordinaire donne, à l'unanimité des voix, décharge aux administrateurs et au commissaire.
 5. Le mandat des administrateurs et du commissaire viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale de 1999.

Certifiée conforme

C.T. Tran

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 1997, vol. 497, fol. 99, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(35306/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

TRIO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 6, rue Heine.

R. C. Luxembourg B 31.376.

Le bilan de la société au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 1997, vol. 497, fol. 77, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 1997.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(35307/595/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

TRIO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 6, rue Heine.

R. C. Luxembourg B 31.376.

Le bilan de la société au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 1997, vol. 497, fol. 77, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 1997.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(35308/595/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

PUBLIGEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.

STATUTS

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le vingt-cinq août.

Par-devant Maître Norbert Muller, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

1.- La société de droit irlandais WORLD TRUST HOLDINGS LIMITED, avec siège social à Dublin 2/Irlande, 48, Fitzwilliam Square,

constituée suivant acte en date du 15 mars 1994 et inscrite au registre du commerce et des sociétés de Dublin/Irlande, sous le numéro 214600, en date du 15 mars 1994,

représentée par Monsieur Philip Mark Croshaw, administrateur de sociétés, demeurant à The Avenue, Sark, Channel Islands GY9 OSB,

agissant en sa qualité d'administrateur de la prédite société, fonction à laquelle il a été nommé par l'assemblée générale extraordinaire de la prédite société, en date du 27 juillet 1995 et déclarant, sous sa seule responsabilité, pouvoir régulièrement représenter et engager la prédite société en toutes circonstances, sous sa seule signature,

non présent, ici représenté par Monsieur René Arama, administrateur de sociétés, demeurant à L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare,

en vertu d'une procuration sous seing privé datée de Dublin, le 21 août 1995,

laquelle procuration a été déposée au rang des minutes du notaire instrumentant suivant acte de dépôt en date du 3 juillet 1996, numéro 1062 de son répertoire, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 5 juillet 1996, volume 826, folio 10, case 5; et

2.- la société de droit irlandais VERPRO ELECTRICALS LIMITED, avec siège social à Dublin 2/Irlande, 17, Dame Street,

constituée et inscrite au registre du commerce et des sociétés de Dublin/Irlande, sous le numéro 195444, en date du 10 novembre 1992,

représentée par Monsieur Simon Ashley Couldridge, administrateur de sociétés, demeurant à The Old Forge, Plaisance, Sark, Via Guernsey, Channel Islands,

agissant en sa qualité d'administrateur de la prédite société, fonction à laquelle il a été nommé par l'assemblée générale extraordinaire de la prédite société, en date du 15 novembre 1995 et déclarant, sous sa seule responsabilité, pouvoir régulièrement représenter et engager la prédite société en toutes circonstances, sous sa seule signature,

non présent, ici représenté par Monsieur Patrick Arama, employé privé, demeurant à L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare,

en vertu d'une procuration sous seing privé datée de Dublin, le 18 avril 1996,

laquelle procuration a été déposée au rang des minutes du notaire instrumentant suivant acte de dépôt en date du 5 mars 1997, numéro 387 de son répertoire, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 6 mars 1997, volume 830, folio 32, case 11.

Lesquels comparants ont arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Art. 1^{er}. Il est formé par la présente une société anonyme sous la dénomination de PUBLIGEST S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

La durée de la société est illimitée.

La société pourra être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires délibérant dans les formes prescrites par la loi pour la modification des statuts.

Art. 2. La société a pour objet le conseil en marketing international, prestations de services et travaux de sous-traitance en secrétariat et gestion informatisée.

Elle peut s'intéresser par toutes voies, dans toutes affaires entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise.

La société peut accomplir toutes opérations, généralement quelconques, commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet.

Art. 3. Le capital social est fixé à un million deux cent cinquante mille francs (1.250.000), divisé en cent (100) actions de douze mille cinq cents francs (12.500,-) chacune.

Les actions ont été souscrites comme suit:

1.- La prédite société de droit irlandais WORLD TRUST HOLDINGS LIMITED, cinquante actions . . . 50 actions

2.- La société de droit irlandais VERPRO ELECTRICALS LIMITED, prédite, cinquante actions 50 actions

Total: cent actions 100 actions

Toutes les actions ont été libérées en espèces à concurrence de vingt-cinq pour cent de leur valeur, soit de la somme de trois cent douze mille cinq cents francs (312.500,-), de sorte que la somme de trois cent douze mille cinq cents francs (312.500,-) est à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Le solde du capital social, soit la somme de neuf cent trente-sept mille cinq cents francs (937.500,-), sera libéré à la première demande du conseil d'administration.

Art. 4. Les actions sont nominatives ou au porteur.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi du 24 avril 1983 modifiant la loi de 1915.

Tout actionnaire désirant vendre ou céder des actions à un tiers non actionnaire devra préalablement avertir par avis écrit le conseil d'administration de son intention de vendre ou de céder ses actions et le conseil devra en avertir les autres actionnaires.

Les autres actionnaires auront un droit préférentiel d'opter pour l'achat de la totalité des actions en question en proportion des actions qu'ils détiennent dans un délai de trente (30) jours après la date de l'offre. La vente ou la cession d'actions entre actionnaires est libre. Le capital social de la société peut être augmenté ou diminué en une fois ou par tranches par une décision de l'assemblée générale des actionnaires prise en accord avec les dispositions applicables au changement des statuts. La constatation d'une telle augmentation ou diminution du capital peut être confiée par l'assemblée générale au conseil d'administration.

L'assemblée générale appelée à délibérer soit sur l'augmentation de capital, soit sur l'autorisation d'augmenter le capital conformément à l'article 32-1 nouveau de la loi sur les sociétés commerciales, peut limiter ou supprimer le droit de souscription préférentiel des actionnaires existants ou autoriser le conseil à faire, dans les conditions définies à l'article 32-3 (5) deuxième alinéa de la même loi, cette augmentation de capital.

Art. 5. La société est administrée par un Conseil d'Administration de trois membres au moins, actionnaires ou non.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs et le commissaire aux comptes ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 6. Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme ou télex, étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs, peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme ou télex.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix, en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le Conseil peut déléguer toute partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation à un ou plusieurs administrateurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

Art. 7. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 8. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Exceptionnellement, le premier exercice commence aujourd'hui même pour finir le trente et un décembre 1998.

Art. 9. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le premier lundi du mois de juin, à 10.00 heures, au siège social ou à tout autre endroit à désigner dans les convocations par le conseil d'administration et pour la première fois en mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 10. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doive en effectuer le dépôt cinq jours avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne un droit à une voix, sauf les restrictions imposées par la loi.

Art. 11. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Art. 12. Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi du 24 avril 1983 et avec l'approbation du commissaire aux comptes de la société, le Conseil d'Administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Art. 13. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et leurs modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de soixante mille francs (60.000.).

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social et se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois:

Sont nommés Administrateurs:

1) Monsieur Serge Saint-Arnoult, publicitaire, demeurant à L-2729 Luxembourg, 16, place St. Willibrord;

2) Madame Astrid Graf, gérante de société, demeurant à L-2729 Luxembourg, 16, place St Willibrord; et

3) la prédite société de droit irlandais WORLD TRUST HOLDINGS LIMITED, représentée comme il est indiqué ci-dessus.

2.- La société se trouve valablement engagée en toutes circonstances par la seule signature d'un administrateur.

3.- Le nombre de commissaire aux comptes est fixé à un.

Est nommée commissaire aux comptes:

La société à responsabilité limitée FIDUCIAIRE DU CENTRE, S.à r.l., avec siège social à L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.

4.- Le mandat des administrateurs et commissaire aux comptes prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle en l'an 2002.

5.- L'adresse du siège social de la société est fixée à L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: R. Arama, P. Arama, N. Muller.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 1^{er} septembre 1997, vol. 834, fol. 88, case 9. – Reçu 12.500 francs.

Le Receveur ff. (signé): M. Oehmen.

Pour copie conforme, délivrée sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 24 septembre 1997.

N. Muller.

(35336/224/156) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 1997.

VALEURS ET RENDEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 7.034.

Les comptes annuels au 30 septembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 25 septembre 1997, vol. 497, fol. 96, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BANQUE PARIBAS LUXEMBOURG

Société Anonyme

Signatures

(35310/009/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

VALEURS ET RENDEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 7.034.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue le 11 février 1997 à 16.00 heures
23, avenue de la Porte-Neuve*

L'Assemblée décide, à l'unanimité, de renouveler le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes sortants pour une période d'un an.

Leur mandat viendra donc à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire de 1998.

Pour copie conforme

Y. Juchem J. Winandy
Administrateur Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 1997, vol. 497, fol. 96, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(35311/009/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 septembre 1997.

WALTHAN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

STATUTS

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le vingt août.

Par-devant Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich, soussigné, en remplacement de Maître Frank Molitor, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, empêché, lequel dernier nommé restera dépositaire de la minute.

Ont comparu:

1.- TAMBARA HOLDINGS LTD., société de droit des Iles Vierges Britanniques, avec siège social P.O. Box 3186, Abbott Building, Main Street, Road Town, Tortola (British Virgin Islands),

ici représentée par Jean-François Bouchoms, juriste, demeurant à L-4876 Lamadelaine, 18, rue de Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 14 août 1997, ci-annexée;

2.- ALCUDIA HOLDINGS LTD., société de droit des Iles Vierges Britanniques, avec siège social P.O. Box 3186, Abbott Building, Main Street, Road Town, Tortola (British Virgin Islands),

ici représentée par Jean-François Bouchoms, susdit, en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 14 août 1997, ci-annexée.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de dresser l'acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est constitué par les présentes entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme luxembourgeoise, dénommée WALTHAN HOLDING S.A.

Art. 2. La société est constituée pour une durée illimitée à compter de ce jour. Elle peut être dissoute anticipativement par une décision des actionnaires délibérant dans les conditions requises pour un changement des statuts.

Art. 3. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social feront obstacle à l'activité normale de la société à son siège ou seront imminents, le siège social pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg et même à l'étranger, et ce jusqu'à la disparition desdits événements.

Art. 4. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La société n'exercera pas directement une activité industrielle et ne tiendra aucun établissement commercial ouvert au public. La société peut cependant participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, et leur prêter tous concours, que ce soit par des prêts, des garanties ou de toute autre manière.

La société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet, en restant toutefois dans les limites tracées par la loi du 31 juillet 1929 concernant les sociétés holding et par l'article 209 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.

Art. 5. Le capital souscrit est fixé à un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF), représenté par mille (1.000) actions de mille deux cent cinquante francs luxembourgeois (1.250,- LUF) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.

Toutes les actions sont, au choix de l'actionnaire, nominatives ou au porteur.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de deux ou plusieurs actions.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les conditions prévus par la loi.

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins et qui élit un président en son sein. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six ans.

Art. 7. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les présents statuts ou par la loi, est de sa compétence. Il peut notamment compromettre, transiger, consentir tous désistements et mainlevées, avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration est autorisé à procéder au versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou agents, associés ou non.

La société se trouve engagée, soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de la personne à ce déléguée par le conseil.

Art. 8. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par un membre du conseil ou la personne à ce déléguée par le conseil.

Art. 9. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six ans.

Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Art. 11. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le troisième lundi du mois de mai à 11.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant.

Art. 12. Pour pouvoir assister à l'assemblée générale, les propriétaires d'actions au porteur doivent en effectuer le dépôt cinq jours francs avec la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter par lui-même ou par mandataire, lequel dernier ne doit pas être nécessairement actionnaire.

Art. 13. L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net. L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables soient affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé ne soit réduit.

Art. 14. Pour tous les points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.

Souscription

Le capital social a été souscrit comme suit:

1.- TAMBARA HOLDINGS LTD., susdite, cinq cents actions	500
2.- ALCUDIA HOLDINGS LTD., susdite, cinq cents actions	500
Total: mille actions	1.000

Toutes les actions ainsi souscrites ont été libérées par des versements en numéraire à concurrence de cent pour cent de sorte que la somme d'un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Déclaration

Le notaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ soixante mille francs luxembourgeois (60.000,- LUF).

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice commence aujourd'hui même pour finir le 31 décembre 1997.
- 2) La première assemblée générale ordinaire aura lieu en 1998.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, ès qualités qu'ils agissent, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et à l'unanimité, ils ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires à un (1).

Sont nommés aux fonctions d'administrateur:

- 1.- Marc Muller, expert-comptable, demeurant à Bridel;
- 2.- Alain Noullet, employé privé, demeurant à Nospelt;
- 3.- Jean-François Bouchoms, juriste, demeurant à Lamadelaine.

Deuxième résolution

Est nommé commissaire aux comptes:

Jean-Marc Faber, expert-comptable, demeurant à Luxembourg.

Troisième résolution

Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'année 1997.

Quatrième résolution

L'adresse de la société est fixée à L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

Le conseil d'administration est autorisé à changer l'adresse de la société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

Cinquième résolution

Le conseil d'administration est autorisé, conformément à l'article 60 de la loi sur les sociétés et à l'article 7 des présents statuts, à désigner un administrateur-délégué avec tous pouvoirs pour engager la société par sa seule signature pour les opérations de la gestion journalière.

Dont acte, fait et passé à Remich, en l'étude de Maître Alphonse Lentz.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: F. Bouchoms, A. Lentz.

Enregistré à Remich, le 4 septembre 1997, vol. 460, fol. 44, case 3. – Reçu 12.500 francs.

Le Receveur ff. (signé): J. Gloden.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, 8 septembre 1997.

F. Molitor.

(35346/223/140) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 1997.

BETRESH S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2444 Luxembourg, 14, rue des Romains.

R. C. Luxembourg B 28.667.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 1997, vol. 497, fol. 94, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 1997.

FIDUCIAIRE GASTON THINNES

Signature

(35362/765/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 1997.

RELLEY HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.

STATUTES

In the year one thousand nine hundred and ninety-seven, on the twenty-eighth of August.

Before us Maître Gérard Lecuit, notary residing in Hesperange.

There appeared the following:

1. Mrs Ariane Slinger, administrateur-délégué, residing in Hesperange.
2. LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., having its registered office in Luxembourg, here represented by Mrs Ariane Slinger, prenamed, acting in her capacity as managing director.

Such appearing parties, acting in the hereabove stated capacities, have requested the notary to inscribe as follows the articles of association of a société anonyme which they form between themselves:

Title I. - Denomination, Registered office, Object, Duration

Art. 1. There is established hereby a société anonyme under the name of RELLEY HOLDINGS S.A.

Art. 2. The registered office of the corporation is established in Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a decision of the board of directors.

If extraordinary political or economic events occur or are imminent, which might interfere with the normal activities of the registered office, or with easy communication between the registered office and abroad, the registered office shall be declared to have been transferred abroad provisionally, until the complete cessation of such extraordinary events. Such provisional transfer shall have no effect on the nationality of the company. Such declaration of the transfer of the registered office shall be made and brought to the attention of third parties by the organ of the corporation which is best situated for this purpose under such circumstances.

Art. 3. The corporation is established for an unlimited period.

Art. 4. The object of the corporation is to hold participations (in any form whatever), in any other Luxembourg or foreign company, the control, the management, as well as the development of these participations.

The corporation may acquire any securities or rights in other corporations by way of share participations, subscriptions, negotiations or in any other manner, and may participate in the establishment, development and control of any other corporations or enterprises or provide assistance in whatever manner, provided, however, that such activities shall remain within the limits established by the law of July 31st, 1929 governing holding companies.

The corporation may also acquire and develop patents and connected licences.

Title II. - Capital, Shares

Art. 5. The subscribed capital of the corporation is fixed at thirty-eight thousand US dollars (38,000.- USD), represented by three hundred and eighty (380) shares with a par value of one hundred US dollars (100.- USD) each.

Shares may be evidenced at the owner's option, in certificates representing single shares or in certificates representing two or more shares.

Shares may be issued in registered or bearer form, at the shareholder's option.

The corporation may, to the extent and under the terms permitted by law, purchase its own shares.

Title III. - Management

Art. 6. The corporation shall be managed by a board of directors composed of at least three members, either shareholders or not, who shall be appointed for a term not exceeding six years, by a general meeting of shareholders. They may be re-elected and may be removed at any time by a general meeting of shareholders.

The number of directors and their term of office shall be fixed by a general meeting of shareholders.

In the event of a vacancy on the board of directors, the remaining directors have the right to fill in the vacancy, which decision has to be ratified by the next general meeting.

Art. 7. The board of directors shall elect from among its members a chairman.

A meeting of the board of directors shall be convened at any time upon call by the chairman or at the request of not less than two directors.

The board of directors may validly deliberate and act only if the majority of its members are present or represented, a proxy between directors, which may be given by letter, telegram, telex or telefax being permitted. In case of emergency, directors may vote by letter, telegram, telex or telefax. Resolutions shall require a majority vote.

In case of a tie, the chairman has a casting vote.

Art. 8. The board of directors shall have the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate object stated in Article 4 hereof.

All powers not expressly reserved by law or by the present articles of association to a general meeting of shareholders, shall fall within the competence of the board of directors.

The board of directors may pay interim dividends in compliance with the legal requirements.

Art. 9. The corporation shall be bound in all circumstances by the joint signature of two directors or by the sole signature of the managing director, provided that special arrangements have been reached concerning the authorized signature in the case of a delegation of powers or proxies given by the board of directors pursuant to Article 10 hereof.

Art. 10. The board of directors may delegate its powers for the conduct of the daily management of the corporation, to one or more directors, who will be called managing directors.

The board of directors may also commit the management of all or part of the affairs of the corporation, to one or more managers, and give special powers for determined matters to one or more proxy holders. Such proxy holder or manager shall not be required to be a director or a shareholder. Delegation to a member of the board of directors is subject to a prior authorization of the general meeting.

Art. 11. Any litigation involving the corporation either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the corporation by the board of directors, represented by its chairman or by a director delegated for such purpose.

Title IV. - Supervision

Art. 12. The corporation shall be supervised by one or more statutory auditors, appointed by a general meeting of shareholders which shall fix their number, remuneration, and their term of office, such office not to exceed six years.

They may be re-elected and removed at any time.

Title V. - General Meeting

Art. 13. The annual general meeting of shareholders will be held in Luxembourg at the place specified in the convening notices on the first Wednesday of June at 2.00 p.m. and the first time in the year 1998. If such day is a legal holiday, the annual general meeting will be held on the next following business day.

If all the shareholders are present or represented and if they declare that they have had knowledge of the agenda, the general meeting may take place without previous convening notices. Each share gives the right to one vote.

Title VI. - Accounting year, Allocation of profits

Art. 14. The accounting year of the corporation shall begin on the 1st of January and shall terminate on the 31st of December of each year, with the exception of the first accounting year, which shall begin on the date of the formation of the corporation and shall terminate on the 31st of December 1997.

Art. 15. After deduction of any and all expenses and amortizations of the corporation, the credit balance represents the net profits of the corporation. Of such net profit, five per cent (5%) shall be compulsorily appropriated for the legal reserve; such appropriation shall cease when the legal reserve amounts to ten per cent (10%) of the capital of the corporation, but shall be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time and for whatever reason, the legal reserve has fallen below the required ten per cent of the capital of the corporation (10%).

The balance of the net profit is at the disposal of the general meeting.

Title VII. - Dissolution, Liquidation

Art. 16. The corporation may be dissolved by a resolution of the general meeting of shareholders. The liquidation will be carried out by one or more liquidators, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remuneration.

Title VIII. - General provisions

Art. 17. All matters not governed by these articles of association are to be construed in accordance with the law of August 10th, 1915 on commercial companies and the amendments thereto.

Subscription and payment

The shares have been subscribed to as follows:

1. Mrs Ariane Slinger, prenamed, one share	1
2. LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., prenamed, three hundred and seventy-nine shares . . .	379
Total: three hundred and eighty shares	380

The subscribed capital has been entirely paid up in cash. The result is that as of now the company has at its disposal the sum of thirty-eight thousand US dollars (38,000.- USD) as was certified to the notary executing this deed.

Statement

The undersigned notary states that the conditions provided for in article 26 as amended of the law of August 10th, 1915 on commercial companies have been observed.

Costs

For the purpose of the registration, the capital is evaluated at one million four hundred and seven thousand nine hundred francs (1,407,900.-).

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of its organization, is approximately sixty-five thousand francs (65,000.-).

Extraordinary General Meeting

The above-named persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convoked, have immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting.

Having first verified that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote:

- 1.- The number of directors is fixed at three and the number of auditors at one.
- 2.- The following have been elected as directors, their term of office expiring at the General Meeting of the year 2002:

- a) Mrs Ariane Slinger, prenamed,
- b) LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., prenamed,
- c) LUXEMBOURG MANAGEMENT COMPANY LIMITED, having its registered office in Tortola, British Virgin Islands.

3.- The following has been appointed as statutory auditor, his term of office expiring at the General Meeting of the year 2002:

LUXEMBOURG ADMINISTRATION SERVICES LIMITED, having its registered office in Tortola, British Virgin Islands.

4.- The registered office of the company is established at L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal, Royal Rome II.

5.- The board of directors is authorized to delegate the daily management of the company as well as the representation concerning the daily management to LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., prenamed.

Meeting of the Board of Directors

According to the powers granted, the members of the board, duly present or represented, and accepting their nomination, have immediately thereafter proceeded to appoint by unanimous vote LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., prenamed, as managing director.

The undersigned notary, who knows English, states that at the request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Hesperange, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le vingt-huit août.
Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

Ont comparu:

1. Madame Ariane Slinger, administrateur-délégué, demeurant à Hesperange.
2. LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., ayant son siège à Luxembourg, ici représentée par Madame Ariane Slinger, prénommée, agissant en sa qualité d'administrateur-délégué.

Lesquels comparants, ès qualités qu'ils agissent ont requis le notaire instrumentant de dresser l'acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er}.- Dénomination, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de RELLEY HOLDINGS S.A.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré à tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision du conseil d'administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura pas d'effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, le contrôle et la gestion, ainsi que la mise en valeur de ces participations.

Elle peut faire l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de négociation et de toute autre manière, participer à la création, au développement et au contrôle de toutes sociétés ou entreprises et leur prêter tous concours, en restant toutefois dans les limites tracées par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding et de l'article 209 de la loi modifiée sur les sociétés commerciales.

Elle peut en outre faire l'acquisition et la mise en valeur de brevets et licences connexes.

Titre II.- Capital, actions

Art. 5. Le capital social est fixé à trente-huit mille dollars US (38.000,- USD), représenté par trois cent quatre-vingts (380) actions d'une valeur nominale de cent dollars US (100,- USD) chacune.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur, au gré de l'actionnaire.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les conditions prévues par la loi.

Titre III.- Administration

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, associés ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans, par l'assemblée générale des actionnaires. Ils peuvent être réélus et révoqués à tout moment par l'assemblée générale.

Le nombre des administrateurs et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

En cas de vacance au sein du conseil d'administration, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement, et la décision prise sera ratifiée à la prochaine assemblée.

Art. 7. Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, une procuration entre administrateurs étant permise, laquelle procuration peut être donnée par lettre, télégramme, télex ou fax.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent voter par lettre, télégramme, télex ou fax.

Les résolutions sont prises à la majorité des voix.

En cas de partage, le président a une voix prépondérante.

Art. 8. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social, conformément à l'article 4 ci-dessus. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes aux conditions prévues par la loi.

Art. 9. La société est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux administrateurs, ou par la signature d'un administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts.

Art. 10. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Le conseil d'administration peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoir. Le fondé de pouvoir ou le directeur ne doit pas être nécessairement un administrateur ou un actionnaire.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 11. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

Titre IV.- Surveillance

Art. 12. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six ans.

Ils peuvent être réélus ou révoqués à tout moment.

Titre V.- Assemblée générale

Art. 13. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la Ville de Luxembourg, à l'endroit indiqué dans les convocations, le premier mercredi du mois de juin à 14.00 heures et pour la première fois en 1998.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale aura lieu le premier jour ouvrable suivant.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés et s'ils déclarent qu'ils ont eu connaissance de l'ordre du jour, l'assemblée générale peut avoir lieu sans convocation préalable.

Chaque action donne droit à une voix.

Titre VI.- Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 14. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Exceptionnellement, le premier exercice social comprendra tout le temps à courir de la constitution de la société jusqu'au 31 décembre 1997.

Art. 15. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devra toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve a été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Titre VII.- Dissolution, Liquidation

Art. 16. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre VIII.- Dispositions générales

Art. 17. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

Souscription et libération

Les actions ont été souscrites comme suit:

1. Madame Ariane Slinger, prénommée, une action	1
2. LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., préqualifiée, trois cent soixante-dix-neuf actions	379
Total: trois cent quatre-vingts actions	380

Ces actions ont été libérées intégralement par des versements en espèces, de sorte que la somme de trente-huit mille US dollars (38.000,- USD) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 nouveau de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été remplies.

Evaluation des frais

Pour les besoins de l'enregistrement, le capital est évalué à un million quatre cent sept mille neuf cents francs (1.407.900,-).

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, à environ soixante-cinq mille francs (65.000,-).

Assemblée générale extraordinaire

Les comparants préqualifiés, représentant la totalité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

- 1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

- 2.- Sont appelées aux fonctions d'administrateur, leur mandat expirant lors de l'assemblée générale de l'année 2002:
- Madame Ariane Slinger, prénommée,
 - LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., préqualifiée,
 - LUXEMBOURG MANAGEMENT COMPANY LIMITED, ayant son siège social à Tortola, British Virgin Islands.
- 3.- Est appelée aux fonctions de commissaire, son mandat expirant lors de l'assemblée générale de l'année 2002: LUXEMBOURG ADMINISTRATION SERVICES LIMITED, avec siège social à Tortola, British Virgin Islands.
- 4.- Le siège social de la société est fixé à L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal, Royal Rome II.
- 5.- Le conseil d'administration est autorisé à déléguer ses pouvoirs de gestion journalière ainsi que la représentation de la société concernant cette gestion à LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., préqualifiée.

Réunion du Conseil d'Administration

Ensuite, les membres du conseil d'administration, tous présents ou représentés et acceptant leur nomination, ont désigné à l'unanimité, en conformité avec les pouvoirs leur conférés par les actionnaires, LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., préqualifiée, comme administrateur-délégué.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Hesperange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. Slinger, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 1997, vol. 101S, fol. 45, case 10. – Reçu 14.254 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 25 septembre 1997.

G. Lecuit.

(35337/220/309) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 1997.

RESTAURANT FU CHUN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4041 Esch-sur-Alzette, 44, rue du Brill.

—
STATUTS

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le dix-huit septembre.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

1) Monsieur Xiao-Bo Ren, cuisinier, demeurant à L-8245 Mamer, 1A, rue de la Libération; et

2) Monsieur Jiuliang Shi, cuisinier, demeurant à L-2561 Luxembourg, 19, rue de Strasbourg;

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de dresser l'acte des statuts d'une société à responsabilité limitée, qu'ils déclarent constituer entre eux.

Art. 1^{er}. Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de RESTAURANT FU CHUN, S.à r.l.

Art. 2. La société a pour objet le débit de bois sons alcooliques et non alcooliques avec établissement de restauration.

La société peut faire toutes opérations commerciales ou financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 3. Le siège social est établi à Esch-sur-Alzette.

Art. 4. Le capital social est fixé à cinq cent mille francs (500.000,-), représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cinq mille francs (5.000,-) chacune.

Il a été souscrit comme suit:

1) Monsieur Xiao-Bo Ren, cuisinier, demeurant à L-8245 Mamer, 1A, rue de la Libération, vingt parts sociales . . . 20

2) Monsieur Jiuliang Shi, cuisinier, demeurant à L-2561 Luxembourg, 19, rue de Strasbourg, quatre-vingts parts sociales 80

Total: cent parts sociales 100

Toutes les parts sociales ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de cinq cent mille francs (500.000,-) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société.

Art. 5. La durée de la société est indéterminée.

Art. 6. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, nommés par l'unique associé ou les associés qui détermineront leurs pouvoirs et la durée de leurs fonctions. Ils sont rééligibles et révocables ad nutum et à tout moment.

Art. 7. La société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction ou la faillite de l'unique ou d'un associé.

Art. 8. Lorsque la société comporte plus d'un associé, les parts sociales sont librement cessibles entre associés, la cession entre vifs, tant à titre gratuit qu'à titre onéreux, à un non-associé ne pourra se faire qu'avec l'assentiment de tous les associés.

La transmission pour cause de mort, excepté aux héritiers réservataires et au conjoint survivant, requiert l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants qui ont en toute hypothèse un droit de préemption.

Art. 9. Un associé sortant ainsi que les héritiers ou ayants droit et créanciers d'un associé ne peuvent sous aucun prétexte, requérir l'apposition de scellés sur les biens et papiers de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées générales.

Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 11. En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par le ou les gérants en exercice, à moins que l'associé unique ou l'assemblée générale des associés n'en décide autrement. Le résultat, actif de la liquidation, après apurement de l'intégralité du passif, sera transmis à l'associé unique ou sera réparti entre les propriétaires des parts sociales, au prorata du nombre de leurs parts.

Art. 12. Pour tout ce qui n'est pas prévu aux présents statuts, il est référé aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 1997.

Frais

Le coût des frais, dépenses, charges et rémunérations, sous quelque forme que ce soit, qui sont mis à la charge de la société en raison de sa constitution, s'élève approximativement à trente mille francs (30.000,-).

Assemblée générale extraordinaire

Les statuts de la société ainsi arrêtés, les comparants, seuls associés de la société, se sont réunis en assemblée générale et ils ont, à l'unanimité, pris les résolutions suivantes:

I. - Est nommé gérant technique:

Monsieur Xiao-Bo Ren, cuisinier, demeurant à L-8245 Mamer, 1A, rue de la Libération.

II. - Est nommé gérant administratif:

Monsieur Jiuliang Shi, cuisinier, demeurant à L-2561 Luxembourg, 19, rue de Strasbourg.

III. - Le siège social de la société se trouve à L-4041 Esch-sur-Alzette, 44, rue du Brill.

Le gérant technique engage la société valablement sous sa seule signature.

Le gérant administratif engage la société valablement avec la signature conjointe du gérant technique.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude, date qu'en tête de présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: X. Ren, J. Shi, Fr. Kessler.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 22 septembre 1997, vol. 836, fol. 8, case 4. – Reçu 5.000 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée à la Société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 25 septembre 1997.

F. Kessler.

(35338/219/76) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 1997.

BIOCHEMICALS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2444 Luxembourg, 14, rue des Romains.

R. C. Luxembourg B 18.098.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 1997, vol. 497, fol. 94, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 1997.

FIDUCIAIRE GASTON THINNES

Signature

(35363/765/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 1997.

BRASSERIE CHEZ MENNI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 26, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 44.575.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 1997, vol. 497, fol. 94, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 1997.

FIDUCIAIRE STREICHER RAYMOND

Signature

(35364/582/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 1997.